

#49

HIVER
2023



De nouveaux dentistes à Honfleur Le maire signe une convention

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE HONFLEUR

VOIRIE

P.10



Michel Lamarre vient de mettre au point une brigade d'intervention voirie.

DÉCHETS

P.9



Des conteneurs enterrés vont être installés en 2024 dans le centre-ville.

SOCIAL

P.19



Le maintien à domicile est l'une de nos priorités.



- 3** Édito du maire de Honfleur
- 4-7** Dossier → Santé
- 8-9** Écologie
- 10-13** Travaux
- 14-15** Stationnement
- 16-17** Culture
- 18-19** Social
- 20-21** Commerces
- 22** Sécurité
- 23** Écoles
- 24-25** Sports
- 26** Nos talents
- 27-28** Nos archives vous racontent
- 29** Jeux
- 30-31** Agenda culturel
- 32-34** Retour en images
- 35-37** Hommages
- 38** État-civil | Les élus
- 39** Expression politique

ACTU



Accueil des nouveaux arrivants : une cérémonie au Grenier à Sel le 26 janvier à 18h30

Comme tous les ans, la municipalité organise une cérémonie pour les nouveaux arrivants à Honfleur. L'occasion

pour Michel Lamarre, le maire, de parler de sa ville et d'en présenter les atouts. Un moment convivial auquel est invité chaque nouvel habitant. Pour y participer, n'hésitez pas à vous présenter au service État-civil, à l'accueil de la mairie.

PERMANENCES

- > Le maire et ses adjoints : sur rdv uniquement au 02 31 81 88 00
- > Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) : 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois de 9h à 17h
- > Psychologue PJ : variable selon la demande (T. 02 31 38 38 63)
- > SOLiHA : 2^e mardi de chaque mois de 10h à 12h à la CCPHB (sur rdv au 02 31 86 70 50)
- > Défenseur des droits : 1^{er} et 3^e jeudi de chaque mois de 14h à 17h
- > Conciliateur de justice : 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois sur rdv au 02 31 81 88 00
- > Enfance et Partage : tous les mardis et jeudis de 14h à 17h - Maison des Familles
- > Point d'accès au droit : 1^{er} et 4^e mercredi de chaque mois (Maison France Service)

POLICE MUNICIPALE

- 21, rue de l'Homme de Bois
T. 06 75 38 60 91
- > Saison basse (du 1^{er}/10 au 31/03) :
• 8h30-12h | 13h30-17h
 - Week-end et vacances scolaires : 9h-12h | 13h30-17h30

NUMÉROS D'URGENCE

- > SAMU : **15** > SAMU social : **115**
- > Police / Gendarmerie : **17** > Pompiers : **18**
- > Urgence européenne : **112**
- > Urgence (personne déficiente auditive) : **114**
- > Enfant maltraité : **119**
- > Enfant disparu : **116 000**
- > Urgence aéronautique : **191**
- > Urgence maritime CROSS : **196**
- > Alerte attentat / enlèvement : **197**

« Le Honfleurais »

Bulletin d'informations municipales de la Ville de Honfleur
Hôtel de Ville - BP 80049 - 14602 Honfleur
Cedex - Email : mairie@ville-honfleur.fr

Directeur de la publication : Michel Lamarre
Rédaction : M.Lamarre/L.Drieu/P.Jan/S. Millien/F.Legendre/C.Buisson/C.Dumont/LePiondeNormandie/L-A.Mézerais

Conception et mise en page : Ville de Honfleur
Impression : Imprimerie Corlet - Condé-sur-Normandie

Crédits photo : Archives municipales/L.Drieu/Ent. Collectal/C.Dumortier/Y.Jezequel/TeamVogueavecunCrohn/Freepik/Pixabay/F.Bouton/DptduCalvados/FFB-Harald Gottschalk/L-A.Mézerais/É. Morel/Qaptur/M.Lemonnier/Photos hommages : cabinet du maire

Tirage : 6 100 exemplaires
Dépôt légal : 12/2023 - ISSN : 1283-5528



Chères Honfleuraises, chers Honfleurais,

J'espère que vous avez pu, toutes et tous, passer de belles fêtes de Noël et de fin d'année. Elles sont, dans une époque aussi troublée, des moments précieux de retrouvailles, de solidarité et de chaleur humaine.

Ces valeurs, nous devons les cultiver tous les jours, car elles sont fragiles, et les récents événements nous le prouvent. Malheureusement, nous les oublions un peu trop vite. C'est pour cette raison que Noël et le Jour de l'An sont des moments importants pour faire une pause, une halte, méditer et faire le tri entre ce qui est essentiel et ce qui est secondaire.

Chaque année, la tradition veut que pour le Jour de l'An et la nouvelle année, nous souhaitions tous, à notre famille et à nos amis, une bonne santé, et c'est normal, car lorsque la santé va, tout le reste peut aller. Et il en est de la santé comme de bien des choses, c'est quand elle nous quitte que nous nous rendons compte de son importance.

Justement, ce bulletin fait la part belle à un dossier sur la santé, et je voudrais saluer toutes celles et tous ceux qui travaillent au quotidien dans ce domaine : médecins généralistes et spécialistes, infirmières, aides-soignantes, kinés, professions paramédicales, personnel de notre hôpital de proximité... les saluer pour tout ce qu'ils font au quotidien pour préserver notre santé, ou nous la rendre.

Au cours de ces dernières années, avec constance, et certaines fois avec acharnement, nous avons défendu toutes nos structures de santé. Nous les avons aidées à évoluer, à se transformer, pour certaines, et pour d'autres à continuer d'exister. Ce bulletin intéressant vous donnera des informations sur tous ces sujets.

Vous retrouverez également des portraits d'habitants qui font Honfleur, qui affirment son identité et qui participent à son activité et au bien vivre-ensemble.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne et très heureuse année. Qu'elle vous apporte la santé, la paix, la sérénité. Souvenons-nous que nous avons la chance de vivre à Honfleur pour tout ce que la ville nous apporte : son dynamisme, son attractivité, sa beauté, son patrimoine, ses paysages entre le ciel et l'eau, la mer et la campagne.

Nous avons tout pour être heureux, et si ça peut paraître simple, c'est, en réalité, parce qu'il y a derrière un engagement de chaque instant de nos élus et de citoyens attachés à maintenir, développer et protéger Honfleur.

Bonne année à tous
Michel Lamarre

Michel LAMARRE

Maire de Honfleur
Vice-président
du Conseil Départemental

L'ANCIEN LABORATOIRE D'ANALYSES va bientôt accueillir un cabinet dentaire



Michel Lamarre (au centre) a signé un bail avec les membres de l'association *Institut dentaire du Pays d'Auge* le 18 décembre 2023. Dès l'été prochain, ils projettent d'ouvrir un cabinet dentaire dans l'ancien laboratoire d'analyses médicales, rue de la République.

« Au moment où nous nous souhaitons tous "une bonne santé", oralement ou sur des cartes de vœux, SMS, mails... de façon instinctive, nous prononçons ces mots "bonne santé", en ajoutant souvent "c'est le plus important" ou "la santé c'est le plus grand des trésors". Ce que nous oublions, c'est que la santé, c'est tout un système, toute une organisation, une communauté de soignants et d'aidants ; ça ne se décrète pas, ça se prépare, ça s'organise, et on doit prendre des initiatives à l'échelle d'un territoire, c'est-à-dire prévoir pour prévenir et offrir l'accès aux soins pour tous.

Nous avons la chance – une véritable chance – sur notre territoire d'avoir un système de santé avec des personnes très impliquées qui s'engagent au quotidien et pour qui leur travail est un sacerdoce. Je pense aux médecins généralistes, aux spécialistes, à nos infirmières et infirmiers, aux kinés, aux dentistes, aux professions médicales à caractère psychologique ou psychiatrique, à toutes ces personnes qui travaillent autour de la santé.

Nous nous sommes battus avec acharnement pour avoir un hôpital de proximité, pour le maintenir, le développer et le garder. Aujourd'hui, nous voyons pleinement son utilité et à quel point il est indispensable de le préserver.

Avec nos médecins, tous ensemble, nous avons travaillé pour trouver un avenir au pôle médical qui a pris place dans l'ancien collège Henri de Régnier et qui, ainsi, permet aux habitants de pouvoir conserver des médecins de famille. Je veux d'ailleurs saluer le beau travail de réflexion, de coordination et d'anticipation que nous avons fait avec, notamment, le Dr Deysine et ses confrères. C'est aussi cela savoir se renouveler, reconstruire la ville sur la ville. Mais il faut toujours aller plus loin et avoir un temps d'avance.

Dès 2021, en plein confinement, j'ai pris contact avec différents centres qui préparent au métier de chirurgien-dentiste. Nous avons recherché des partenaires et, avec nos élus, j'ai pris l'initiative de racheter l'ancien laboratoire d'analyses, très bien placé, rue de la République, car j'étais persuadé que dans des négociations – pour obtenir la venue de professions médicales recherchées et rares – il fallait détenir le foncier et être une force de proposition. J'ai reçu certains dentistes honfleurais qui m'ont alerté sur le manque de confrères.

Nous avons durement travaillé, et j'ai le plaisir, à travers l'article suivant, de vous dire que, normalement, nous avons abouti. À l'intérieur de l'ancien laboratoire d'analyses, prendra place un cabinet dentaire. Pour y parvenir, nous avons dû faire preuve de détermination, d'optimisme et d'organisation.

Nous continuerons de le faire sur l'ensemble de nos dossiers pour que les Honfleurais, et les habitants qui nous entourent, continuent de voir notre territoire être attractif et organisé. J'ajoute qu'un territoire qui ne se développerait pas, qui ne serait pas attractif, ne donnerait pas envie, notamment aux professions médicales, de venir s'installer chez nous. C'est pour cette raison qu'il faut continuer à protéger Honfleur, sa qualité de vie, son patrimoine. Ce sont nos richesses, mais il faut

également développer notre ville, comme nous l'avons toujours fait, avec dynamisme et bon sens. En prenant soin de votre santé, nous prenons soin de la bonne santé de notre ville. Restons cette communauté solidaire et fraternelle, fière de son Histoire et confiante dans son avenir. »

Michel Lamarre
Maire de Honfleur

Zoom

Bientôt un centre dentaire à la place du laboratoire

« C'est un moment important pour notre Ville. Les Honfleurais vont être contents de savoir que de nouveaux dentistes s'installent et de voir la lumière réapparaître dans cet ancien laboratoire d'analyses en plein centre-ville. » Ce lundi 18 décembre 2023, Michel Lamarre, maire de Honfleur, a signé un bail avec une famille de dentistes, réunis sous l'égide de leur nouvelle association *Institut dentaire du Pays d'Auge*. Dès l'été prochain, ils ouvriront leur cabinet au 50, rue de la République, dans l'ancien laboratoire d'analyses médicales.

En 2021, après la fermeture du laboratoire (qui a rejoint le pôle de santé), le maire de Honfleur et la Ville de Honfleur ont eu l'idée de racheter cet espace de 250m². « Nous savions que pour attirer des professionnels de santé, il faut que la Ville soit attractive mais il faut également avoir des locaux. Nous savions aussi que ce local était vide, en plein centre-ville. Nous avons donc tout fait pour l'acheter et nous avons réussi », s'en réjouit Michel Lamarre, qui poursuit : « ob-



tenir un rendez-vous avec un dentiste à Honfleur est difficile, tant les plannings sont saturés. Fort de ce lieu, nous nous sommes donc mis en recherche de dentistes. »

De leur côté, les membres de l'*Institut dentaire du Pays d'Auge*, amoureux du charme de notre ville depuis toujours, avaient le souhait de quitter la région parisienne pour s'installer « au calme ». Dentiste depuis une quarantaine d'années, Samir Jaber et son jeune fils, Nadim, dentiste tout juste diplômé, ont choisi de créer, avec Régine et Rayan, leur entreprise familiale sous forme associative. « Je ne pourrais pas l'expliquer, il y a un truc qui fait qu'on se sent bien à Honfleur. Et qu'on a eu envie de s'y installer », témoigne Samir Jaber, ravi de sa nouvelle vie. « Pour moi, ce n'est pas normal d'attendre trois mois en ayant mal aux dents. Je suis un fidèle

du serment d'Hippocrate ! Je veux soigner les Honfleurais. »

Des travaux vont rapidement commencer pour préparer l'arrivée de nos dentistes. Trois fauteuils seront déjà installés, une salle de radiologie dentaire et différents équipements nécessaires à la profession. De plus, ce local ayant du potentiel, il restera un espace disponible pour notamment accueillir des professions médicales rares et qui manquent sur notre territoire. Si les travaux suivent leur cours, l'ouverture aura lieu le 1^{er} juillet prochain. Une bien belle nouvelle pour Honfleur, ses habitants et sa région !

« Après trois années d'efforts, l'arrivée de ces dentistes est une bonne nouvelle pour notre ville et notre territoire, que je suis heureux de partager avec vous, chers honfleurais » conclut Michel Lamarre.

Zoom

Frédéric Legendre, président du Pôle de santé libéral ambulatoire, nous parle santé sur notre territoire

« C'est une chance incroyable d'avoir autant de généralistes – et de paramédicaux – sur un territoire. Vraiment ! Les habitants ne s'en rendent pas compte, mais ils peuvent s'en réjouir ! » Frédéric Legendre, président du Pôle santé libéral ambulatoire (PSLA) le martedì, à qui veut l'entendre. « Beaucoup de villes nous l'envient. Alors, en effet, les communes alentour sont nettement moins dotées. »

Voilà déjà 12 ans que ce projet de pôle de santé a été lancé sur le territoire, impulsé par Michel Lamarre, maire de Honfleur, les élus et les professionnels de santé qui ont financé eux-mêmes l'intégralité du projet. Avec pour objectif de garantir une offre de soins de qualité sur la Ville de Honfleur, ce pôle a, depuis sa création, multiplié les atouts. « Le centre médical, la pharmacie et le laboratoire d'analyses sont installés dans des locaux de meilleure qualité et accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les médecins ont des meilleures conditions de travail, des cabinets plus adéquats, fonctionnels et qui répondent à leurs besoins de consultation », appuie Frédéric Legendre.

Ostéopathe, infirmier, diététicien/nutritionniste, psychologue, kinésithérapeute, orthophoniste, orthopédiste, neuropsychologue, mais aussi pédicure-podologue et dentiste... aujourd'hui, de nombreux paramédicaux sont présents à Honfleur. Et plus un seul local n'est disponible.



Frédéric Legendre est le président du Pôle de santé libéral ambulatoire (PSLA).

« Nous comptons également un rhumatologue qui s'est installé en face du pôle de santé », précise Frédéric Legendre. « Nous espérons voir arriver, dans les années à venir, d'autres paramédicaux et autres médecins spécialistes. La Région Normandie et son président Hervé Morin, avec le doyen de la faculté de médecine, ont recréé une fac de dentistes à Caen. Nous avons ici un pôle de santé équipé, moderne et très bien doté en médecins et paramédicaux. Je ne doute pas que nous attirerons d'autres professionnels. »

Enfin, ce pôle a donné une nouvelle dynamique à cette partie de la ville. « Cette création a fait naître du logement pour les habitants et la proximité du centre médical avec le laboratoire d'analyses et la pharmacie permet à l'usager de ne se garer qu'une fois. Les flux de personnes engendrés par le pôle attirent des commerçants qui vont tout bientôt s'installer en face », ajoute-t-il.

Les professionnels du pôle de santé de Honfleur font partie d'un Pôle

de santé libéral ambulatoire (PSLA) qui regroupe les professionnels du territoire : Honfleur, mais aussi Beuzeville, La Rivière-Saint-Sauveur et Saint-Gatien. « C'est une force, parce qu'on sait aujourd'hui que les médecins et paramédicaux ne peuvent plus travailler "seuls", être isolés. Ce regroupement nous permet également d'organiser, régulièrement, des temps d'échange entre nous pour traiter certains cas difficiles et trouver, ensemble, des réponses adaptées en termes de soins à apporter. »

Le PSLA interagit également avec le HAD (hospitalisation à domicile), le SSR (soins de suite et de réadaptation), l'hôpital de jour et la maison de retraite d'Equemauville. « En 2024, comme depuis nos débuts, nous continuerons de mener des actions de santé publique dans les écoles notamment (action anti-tabac, sur la prévention des risques, lutte contre le harcèlement...) ou lors de forums. L'une de nos missions est aussi d'informer les publics et faire se rencontrer les professionnels. »

Zoom

Le centre hospitalier de la Côte Fleurie sous une direction commune avec le CHU de Caen

Sur notre territoire, l'offre de soins proposée aux habitants est complétée par le centre hospitalier de la Côte Fleurie. Sur le site de Cricquebœuf, ce pôle de santé de proximité regroupe, en un même lieu, l'activité d'un centre hospitalier, un laboratoire de biologie médicale (plateau technique en lien avec le site de prélèvement de Honfleur) et un centre d'imagerie médicale (IRM, scanner). La polyclinique, accolée aux bâtiments, est, elle, privée.

Les activités de cet ensemble public, également implanté sur les communes d'Equemauville et de Trouville-sur-Mer et dont le président du conseil de surveillance est Michel Lamarre, sont nombreuses : urgences et SMUR, consultations externes, médecine polyvalente (fin de vie, soins palliatifs) et gériatrique, nutrition, cardiologie et soins de suite ou encore centre périnatal de proximité et de petite enfance (suivi gynécologique pour les femmes, les femmes enceintes ou encore les enfants jusqu'à 6 ans, repérage des violences faites aux femmes...). « L'un de nos objectifs aujourd'hui est de poursuivre notre travail de complémentarité avec l'offre de soin existante sur le territoire », détaille le directeur de l'établissement, Yannig Jezequel. « Nous travaillons également à désengorger les urgences par une meilleure orientation des patients vers les bons spécialistes. Et c'est en se connaissant davantage que l'on favorise les bonnes relations pro-



La communauté des hospitaliers publics de la Côte Fleurie.

professionnelles et ainsi que l'on peut offrir une réponse satisfaisante pour les patients du territoire. »

Le centre hospitalier, labellisé « hôpital de proximité », axe également ses actions sur la promotion de la santé. « Nous faisons appel aux acteurs publics et notamment aux élus tels que Michel Lamarre et aux médecins locaux pour mener, soutenir et accompagner, à nos côtés, des actions de promotion de la santé et de prévention – en lien avec l'ARS – sur certaines thématiques : la semaine de l'obésité, le mois sans tabac, le bien vieillir... »

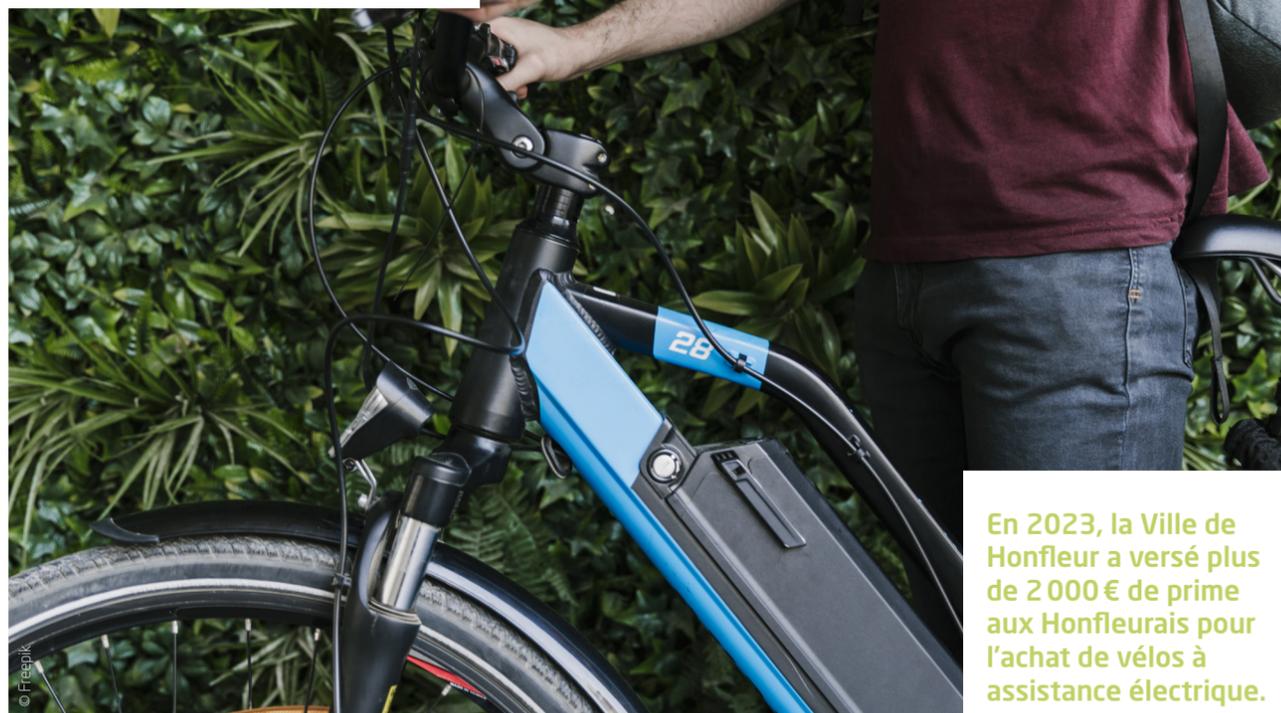
Depuis ce 1^{er} janvier 2024, la communauté des hospitaliers publics de la Côte Fleurie est regroupée sous une direction commune avec le CHU de Caen. « C'est un peu la

même logique que le regroupement de communes au sein d'une communauté de communes. Le CHU et le centre hospitalier collaborent déjà au quotidien au travers de filières bien structurées, comme la cardiologie ou la prise en charge de l'obésité et de la nutrition. La direction commune favorisera un renforcement des coopérations. Et c'est aussi un avantage de ne pas être isolé et de pouvoir s'appuyer sur d'autres expertises que nous n'aurions pas ici. »

Caen et la Côte Fleurie font ainsi le choix de se rapprocher, tout en conservant leur identité propre. « Par ailleurs, ce regroupement avec le CHU nous permettra d'attirer, chez nous, de jeunes médecins et spécialistes qui bénéficieront à tout notre territoire. »

« Je veux saluer le travail qu'il a fallu faire pendant des années avec toutes les équipes hospitalières, médicales, paramédicales, les collaborateurs et employés du site ainsi que des élus du territoire pour garder et sauver l'hôpital, ses emplois et obtenir les fonds nécessaires pour en reconstruire un neuf. Grâce à cette mobilisation et à ces combats, nous avons la chance d'avoir aujourd'hui, ici, un hôpital de proximité et un service d'urgences que beaucoup de villes nous envient. Structurer notre offre médicale en collaboration avec toutes les bonnes volontés confortera ce site hospitalier dans notre intérêt à tous. » Michel Lamarre

VELOS ELECTRIQUES La Ville aide à l'achat



En 2023, la Ville de Honfleur a versé plus de 2 000 € de prime aux Honfleurais pour l'achat de vélos à assistance électrique.

Inciter les habitants à faire du vélo et à l'utiliser, notamment, dans le cadre du trajet domicile-travail, comme alternative aux mobilités carbonées, tel était l'un des souhaits de Michel Lamarre, maire de Honfleur et président de la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville (CCPHB). Compétente en la matière, la CCPHB, a ainsi mis en place un **Plan vélo intercommunal** et a décidé de voter, en 2020, une aide à octroyer aux habitants qui souhaiteraient acquérir un vélo à assistance électrique (VAE) neuf.

Cette prime est calculée sur la base des conditions de ressources. « Depuis 2021, 230 habitants de la CCPHB en ont bénéficié. Et sur la seule année 2023, on comptait 33 bénéficiaires honfleurais », commente Stéphane Millien, directeur de l'Aménagement et de l'Environnement pour la Communauté de communes.

Pour compléter l'aide apportée aux habitants de sa commune, le maire de Honfleur a choisi de faire voter, en conseil municipal, en 2021, une autre prime versée, cette fois, par la Ville. Ainsi, depuis le lancement, la

collectivité offre **50% supplémentaires** du montant octroyé par la CCPHB par habitant.

Et pour aller encore plus loin dans cette démarche, « lors du prochain budget de la Ville de Honfleur, nous présenterons le projet de création de pistes cyclables », annonce Aziz Achouri, Directeur général des services de la Ville de Honfleur. Une première piste cyclable pourrait être réalisée, en partenariat avec la commune d'Equemauville, dans la côte du même nom, ainsi que cours Albert-Manuel. D'autres projets sont également en réflexion comme des parkings à vélo.

à noter

Où trouver les documents à remplir pour bénéficier de l'aide ?

Rendez-vous sur le site : <https://www.ccpbh.fr/wp-content/uploads/2023/10/formulaire-vae-2023.pdf> ou en téléphonant à la CCPHB au 02 31 14 29 30.

→ DES COLONNES ENTERREES POUR MIEUX COLLECTER LES DECHETS A HONFLEUR

Une petite révolution est en marche dans la Cité des Peintres. À compter de ce début 2024, des colonnes enterrées pour recueillir les déchets (ordures ménagères, verre, emballages plastiques et cartonnets) vont, petit à petit, être installées dans l'hypercentre.

L'objectif de ces nouveaux outils est multiple pour la Ville de Honfleur et la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville (CCPHB), chargée de la compétence Déchets : répondre à une réelle problématique sur le territoire tout en préservant le paysage urbain. « Honfleur est une ville classée, alors constater des poubelles qui s'amoncellent au sol, ce n'est ni élégant ni propre, d'autant plus après le passage des goëlands », commente Stéphane Millien, directeur de l'Aménagement et de l'Environnement pour la CCPHB.

Ainsi, après avoir étudié plusieurs possibilités, la Ville et la Communauté de communes ont fait le choix, cette année, de valider l'implantation de ce système sur une dizaine de lieux stratégiques : près de la Lieutenance ; le parapet (côté quai Montpensier) ; à deux pas de la médiathèque ; boulevard Charles V ; parking du centre ; place Albert-Sorel ; quai de la Tour et enfin à l'entrée de la plage du Butin. « Ces sites ont été choisis comme étant faciles d'accès pour les habitants et également pour les camions de collecte. »



L'entreprise Collectal a été choisie pour l'implantation des conteneurs enterrés (image d'illustration).

Le porte-à-porte ne sera pas supprimé

Ces nouvelles colonnes enterrées, nommées également points d'apport volontaire, n'ont pas vocation à se substituer au porte-à-porte effectué, chaque jour, par le prestataire de la CCPHB, la Coved. « Elles viennent en complément », rassure Michel Lamarre, maire de Honfleur et président de la CCPHB. « Ces conteneurs doivent servir aux habitants, aux touristes qui logent en meublé de tourisme et qui ne savent pas où jeter leurs déchets mais également aux commerçants et restaurateurs. D'ailleurs, une trappe leur sera dédiée, pour le verre. » En plus de ces nouveaux conteneurs enterrés, le parc actuel de conteneurs aériens sera renouvelé progressivement.

Les travaux d'implantation de ces

colonnes enterrées doivent commencer dès janvier prochain et se terminer au printemps 2024. Et le premier site qui en sera équipé n'est autre que la Lieutenance. Un travail a, d'ailleurs, été porté par les services de la CCPHB et l'architecte des Bâtiments de France pour qu'elles s'inscrivent pleinement dans le paysage honfleurais.





VOIRIE

Le maire crée une brigade d'intervention



Cédric Dumortier vient en renfort des équipes de la Ville pour la voirie.

Un nouvel agent vient de rejoindre l'équipe Voirie à la Ville de Honfleur. Cédric Dumortier, originaire de l'Aisne, a posé ses valises dans la Cité des Peintres, en 2021, tombé amoureux, lui aussi, de notre ville. Après des études en mécanique automobile (avec option électricité diéséliste), Cédric a travaillé pour le Conseil Départemental de l'Aisne pendant presque trois ans en tant qu'agent technique au service... Voirie. « J'étais en charge de reboucher les trous, de la viabilité hivernale et des changements de signalétique », indique-t-il. En 2014, il devient responsable de maintenance dans un collège avant d'entrer, en 2017, au service du Ministère de l'Intérieur.

Gendarme dans la réserve opérationnelle depuis 2013, Cédric Dumortier a effectué sa préparation militaire dans le centre d'entraînement aux actions en zone urbaine (Cenzub), dans l'Aisne. Là, il s'est formé pour devenir agent de police judiciaire adjoint et actuellement Maréchal des logis-chef. Cédric Dumortier intègre ensuite la Brigade motorisée avant le Peloton de surveillance et d'intervention (PSIG-Sabre) de la gendarmerie, forces armées et spécialisées, susceptibles d'intervenir

face au terrorisme et à la violence en bande organisée. « Ensuite, fort de mes nombreux permis, j'ai intégré le vivier des chauffeurs officiels de la gendarmerie », précise-t-il. Cédric est mobilisé notamment lors de la Présidence française du Conseil de l'Union Européenne où il conduit, jour et nuit, des personnalités (ministres grecs, suédois, portugais...) Enfin, il deviendra détaché pour l'Élysée et « chauffeur d'autorités » pour sous-préfets, avant de changer de vie, en 2023.

« Action-réaction »

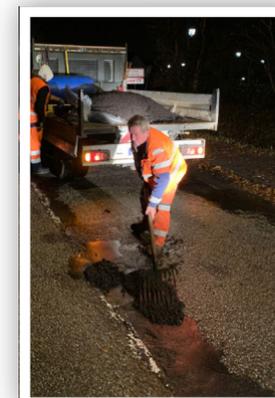
C'est en 2021 que Cédric décide de s'installer à Honfleur. « J'avais postulé pour intégrer le service Voirie. Et j'ai été retenu ! », s'en félicite-t-il. Conscient de l'ampleur de la tâche dans notre ville, le nouveau responsable du service Voirie et Manifestations arrive en renfort des équipes en place déjà bien occupées. « La Ville de Honfleur possède plus de 100 km de voirie, ce qui est important. Le flux de véhicules qui passe, chaque jour, abîme forcément les voiries, et les intempéries n'aident pas (l'eau s'infiltré dans le faïencage et, s'il gèle, cela crée des nids-de-



poule) », constate celui dont le leit-motiv est « action-réaction ». « J'ai été missionné par Michel Lamarre pour saisir ce problème des nids-de-poule à bras-le-corps, en renfort de mes collègues. Nous allons essayer d'impulser une nouvelle dynamique et d'aller au contact des habitants pour régler les problèmes un à un », assure-t-il. « Bien sûr, nous n'avons pas de baguette magique ; nous avons un budget non-extensible et certaines urgences à gérer. Nous allons faire de notre mieux, comme les gars l'ont toujours fait. »

Ces dernières semaines, les agents du service Voirie ont travaillé de nuit pour combler certains trous importants dans la voirie. « Une commande dde 5 tonnes d'enrobé a été passée en urgence en novembre pour apporter une première réponse à la problématique des nids-de-poule. Un marché sera prochainement renouvelé pour l'entretien régulier de la voirie », note Cédric Dumortier. Ainsi, depuis la mi-décembre, l'entreprise Legrix intervient sur les trous

récurrents rue de la République ou encore avenue des Hauts-Bords. « Avoir une équipe Voirie est essentiel pour notre ville », souligne Michel Lamarre. « Nous avons connu des difficultés de recrutement et ce service, qui gère également les installations et désinstallations de manifestations, la pose des décorations de Noël et certains aléas du quotidien avait déjà fort à faire. Mais, maintenant que Cédric est arrivé et que l'équipe est renforcée, nous allons mettre l'accent sur tous les soucis que les habitants nous soulignent au quotidien », s'en réjouit Michel Lamarre.



Chapeau à nos équipes qui travaillent jour et nuit !



Pratique

Pour contacter le service Voirie, appelez le Centre technique municipal au 02 31 89 17 63 ou par mail à l'adresse : service.voirie@ville-honfleur.fr



→ RUE LIABASTRE : UN DOSSIER TRES COMPLIQUE

Les premiers travaux doivent débuter en février

Vous le savez, l'avenue Marcel-Liabastre, axe menant à la zone industrielle, est fermée à la circulation sur une portion de voie depuis le mois de juillet dernier. En cause : le très mauvais état d'une buse susceptible d'entraîner l'effondrement de cette partie de la route.

Pour sécuriser le site, les services de la Ville de Honfleur ont mandaté le Département du Calvados pour effectuer des études, notamment de portance sur cette zone. Et les conclusions du laboratoire d'analyses routières étaient sans appel : les mesures d'urgence prises par la Ville étaient nécessaires, notamment parce qu'une partie d'une buse de passage de la Morelle, située sous la route, s'était affaissée.

Cet axe étant à la fois propriété de la Ville de Honfleur et de la commune de La Rivière-Saint-Sauveur, les deux maires, Michel Lamarre et Didier Depirou, se sont ainsi mis autour de la table pour étudier, ensemble, les meilleures solutions à trouver. Deux scénarios leur ont été présentés : le premier, durable dans le temps mais très coûteux et long à réaliser (18 mois environ) ; et un second, provisoire mais permettant de rouvrir la voie plus rapidement, sans danger.

Le premier scénario semblait privilégié en septembre/octobre dernier. Mais au vu des difficultés engendrées par cette situation pour les entreprises de la zone et du coût du premier scénario, les élus ont finalement opté pour le deu-



Cette photo démontre bien l'importance de la sécurisation de cette route.

xième scénario. « *Les entreprises ne peuvent plus attendre : nous devons agir dès à présent* », appuie Michel Lamarre.

Aussi, et dès le mois de février, les services de la Ville de Honfleur, aidés de plusieurs prestataires, vont ouvrir la route, autour de l'endroit où la buse actuelle a cédé. « *L'objectif étant de vérifier qu'il n'y a pas d'autres dégâts que nous n'aurions pas vus. Nous ne sommes pas à l'abri d'une autre mauvaise surprise* », ajoute Agnès Maurugeon, directrice des Services Techniques de la Ville de Honfleur. Ensuite, une nouvelle buse métallique, plus petite que l'ancienne et qui vient d'être commandée, viendra s'insérer dans les restes – encore viables – de la buse brisée. « *C'est l'entreprise Liametho qui doit nous créer une buse d'1,20m de diamètre et de 8 mètres de long* », ajoute Agnès

Maurugeon qui indique qu'après la pose de cette nouvelle buse, la chaussée sera reconstituée.

En parallèle de ces travaux, la Ville de Honfleur va lancer une maîtrise d'œuvre pour étudier d'autres travaux à effectuer dans la durée.

Ces travaux dits « d'urgence » représentent un coût de 130 000 €.



→ RUE DU DAUPHIN : TRAVAUX D'URGENCE EXIGES PAR GRDF

Les travaux reprendront le 8 janvier prochain

Dans le cadre de sa politique de renouvellement des canalisations gaz, GRDF a mandaté l'entreprise Elitel pour renouveler le réseau et effectuer la mise aux normes (urgente) des branchements gaz de la rue du Dauphin, de la place Berthelot et de la rue des Logettes, à Honfleur. Ces travaux, menés en étroite concertation avec les services de la Ville, ont débuté en novembre dernier et ont été stoppés mi-décembre (trêve de Noël).

La première phase, de la rue de la République à la rue de la Foulerie, est terminée. Le chantier reprendra donc, dès le 8 janvier prochain, dans la partie haute de la rue du Dauphin, puis place Berthelot. Ensuite, quelques branchements seront à reprendre dans la partie basse de la rue des Logettes. Ces travaux doivent s'achever le 24 février prochain. « *Nous mettons tout en œuvre pour que ces travaux vous apportent le moins possible de nuisances* », assure Felipe Alvarez, premier adjoint au maire en charge des Travaux. « *Dès que GRDF nous aura donné les dernières précisions que nous attendons, nous vous les communiquerons immédiatement.* »



→ RUE DE LA CHAUSSEE

Les travaux doivent débuter dès la mi-janvier

Véritable « trait d'union entre la rue de la République et le quartier Saint-Léonard », la rue de la Chaussée va se refaire une beauté en ce début 2024. Les travaux, annoncés il y a plusieurs mois, vont en effet débuter dès la quinzaine de janvier.

Au programme : décaisse de la chaussée et des trottoirs pour ensuite recréer des fondations, bordures et autres trottoirs plus adaptés au quotidien des habitants, commerçants et passants de cette rue. « *Elle sera pavée, comme la rue Haute. Sauf que, cette fois, ce sera des pavés en granit. Ils seront installés de telle sorte que l'eau et les caniveaux représenteront un cheminement au fil de la rue. Ce cheminement sera matérialisé par du pavage plus jaune, couleur or, pour redonner un aspect trésor caché à cette rue* », détaille le maire, Michel Lamarre. Six colonnes végétales viendront ponctuer la voie. Enfin, dans cette nouvelle configuration, la rue comptera quatre places de stationnement (3 véhicules légers et une double place pour les plus gros véhicules de livraison).

Aussi, dès le 15 janvier prochain, cet axe sera intégralement fermé à la circulation des véhicules. Un passage sera réservé aux piétons. « *Au vu de l'étroitesse de la rue et des gros engins qui devront y travailler, les piétons sont invités à être prudents lors de leurs déplacements.* » Des points d'apport volontaire vont être installés aux deux extrémités de la voie pour un ramassage des ordures ménagères. Objectif de fin de chantier : avant les vacances de Pâques. « *C'est l'objectif fixé à nos prestataires. Mais nous savons bien que les travaux en hiver comportent toujours quelques incertitudes* », met en garde Felipe Alvarez, premier adjoint au maire en charge des Travaux. « *Nous ne sommes pas maîtres des conditions climatiques ni même des éventuels aléas de chantier. Néanmoins, nous ferons le maximum pour gêner le moins possible les habitants et commerçants.* »



PARKINGS : LA PRISE D'ABONNEMENTS FACILITEE et des tarifs qui n'augmentent pas



Jérôme Hamel, adjoint au maire, et Laurent Guadebois, responsable d'exploitation pour Moovia.

Véritable enjeu à Honfleur – qui reçoit pas moins de 5 millions de touristes par an – le stationnement est un sujet majeur pour la municipalité. Tant pour le quotidien de ses habitants et travailleurs que pour l'accueil de ses visiteurs.

Depuis 1997, le maire, Michel Lamarre, et ses équipes successives ont travaillé sans relâche à proposer des solutions favorisant les habitants et travailleurs sur Honfleur en matière de stationnement. C'est ainsi que sont nés les abonnements de parkings dédiés aux habitants de Honfleur, de la CCPHB et aux travailleurs sur Honfleur à la fin des années 90. Plus récemment, les élus ont également souhaité et acté la privatisation de certains parkings de Honfleur (celui de la salle des ventes, Albert 1^{er}, Saint-Léonard) en les rendant exclusivement réservés à ceux s'étant abonnés à la zone voirie.

Pour toujours rendre un service de qualité aux habitants et à ceux faisant vivre notre ville en y travaillant, une nouvelle étape vient d'être franchie.

Aussi, dès le mercredi 10 janvier prochain, les Honfleurais, les habitants de la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville (CCPHB) et tous ceux travaillant à Honfleur vont pouvoir s'inscrire ou se ré-abonner pour stationner sur les parkings de la Ville. Et, pour ce faire, cette année, grande nouveauté : ils pourront le faire de manière dématérialisée. Une volonté appuyée de Jérôme Hamel, adjoint au maire de Honfleur en charge de la Circulation, du Stationnement, de la Police municipale et du Transport, mise en place par la société Moovia, l'opérateur de stationnement de la Ville de Honfleur.

Quels avantages à cette nouvelle formule ?

- Lancement d'une démarche simplifiée et modernisée ;
- Enregistrement des inscriptions possible à toute heure de la journée (et non plus aux heures d'ouverture du chalet situé parking du bassin du Centre) ;
- Diminution de la durée d'attente pour l'usager ainsi que des meilleures conditions de vente ;



- Limitation du risque de fraude, car l'abonnement sera désormais assimilé à une plaque d'immatriculation ;
- Réduction des risques sécuritaires avec l'encaissement de numéraire au chalet ;
- Assurer à l'usager une politique de confidentialité des données personnelles plus forte ;
- Facilitation de l'ensemble des démarches, puisque la demande de droits, de renouvellement d'abonnements ou encore le règlement des factures se feront par un seul biais ;
- Contribution à une action environnementale, via la réduction de l'impression de support papier.

En effet, avec ce nouveau système, désormais, l'usager n'aura plus de vignette à coller sur son pare-brise. « Chaque abonnement sera lié à une plaque d'immatriculation. Aussi, nos services pourront contrôler la validité de l'abonnement par un simple contrôle de la plaque d'immatriculation », ajoute Jérôme Hamel.

Bien sûr, il sera toujours possible de venir s'inscrire sur place, au chalet situé parking du bassin du Centre, aux heures définies (lire ci-dessous).

Réelle volonté de Michel Lamarre que de permettre aux habitants de pouvoir continuer à souscrire leurs abonnements en direct, le chalet de vente, situé parking du bassin du Centre, restera ouvert, du mercredi 10 janvier au samedi 3 février 2024, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, ainsi que de 10h à 12h le samedi. À partir du lundi 5 février 2024, il sera ouvert de 17h à 18h chaque jour, hormis les week-ends, jours fériés, ponts et pendant la foire Sainte-Catherine.

Et c'est aussi grâce à Michel Lamarre et aux élus de la municipalité que les tarifs définis pour ces abonnements n'augmenteront pas en 2024, malgré la mise en place de ce nouveau service dématérialisé.



Top départ pour les inscriptions !



à partir du 10 janvier 2024

La Ville de Honfleur met en place son **service dématérialisé** pour les abonnements de parkings 2024

→ Une démarche simplifiée et modernisée
→ Terminé les vignettes collées sur les pare-brises
→ Abonnez-vous en quelques clics !



Les habitants bénéficient de tarifs préférentiels sur la voirie (tarifs identiques à 2023 - certains parkings restent réservés aux abonnés)

L'ensemble des démarches (demande de droits, renouvellement d'abonnements, paiement en CB) seront à effectuer en ligne sur : honfleur.e-habitants.com

PREMIÈRE CONNEXION EN LIGNE ?

- 1 Créez un compte client en cliquant sur **INSCRIPTION** puis laissez-vous guider
- 2 Effectuez votre demande de droit en cliquant sur **DEMANDE DE DROIT**
- 3 Une fois votre demande de droit acceptée, vous pourrez choisir votre formule d'abonnement directement par internet

La vente des abonnements se fait aussi par le Bassin du Centre
Quai Le Paulmier - 14600 Honfleur

La Ville de Honfleur et l'opérateur MOOVIA continueront d'assurer un accompagnement quotidien au sein du local positionné à l'entrée/sortie du parc du Bassin du Centre pour procéder à votre demande d'abonnement.

> Du lundi au vendredi : du mercredi 10 janvier au samedi 3 février 2024 de 10h à 12h et de 14h à 18h, et les samedis de 10h à 12h.

> Tous les jours : à partir du lundi 5 février 2024 de 17h à 18h (sauf les week-ends, les jours fériés, les ponts et pendant la foire Sainte-Catherine).



MARIE-LAURE LOIZEAU PREND LA DIRECTION des musées et des Affaires culturelles de la Ville



Le souhait d'un travail tout en transversalité et en cohérence

Son nom ne vous dit peut-être rien pour l'instant mais il devrait, tout bientôt, résonner aux oreilles des amateurs de l'Art honfleurais. Marie-Laure Loizeau est la nouvelle directrice des musées et des Affaires Culturelles de la Ville de Honfleur. Avec sa personnalité solaire et son expérience professionnelle très variée, la Bordelaise d'origine rejoint la Cité des Peintres ce 4 janvier 2024.

Après une licence Arts Plastiques, Marie-Laure s'est spécialisée en Histoire de l'Art 19^e-20^e siècles à la Sorbonne et notamment en conservation préventive. Une solide formation qui lui a ainsi permis de devenir, en juillet 2013, responsable de la cellule protection-documentation-valorisation pour la DRAC Basse-Normandie, pour laquelle elle était chargée de la protection au titre des Monuments historiques. « Je m'occupais des trois départements de l'ex Basse-Normandie, et je venais régulièrement à Honfleur qui possède de nombreux monuments importants. J'aimais beaucoup l'identité de cette Ville vivante et riche d'un point de vue artistique et culturel », explique celle qui a ensuite été chargée de cette même mission à Toulouse pour les départements de l'Ariège, du Lot et du Gers.

En janvier 2021, Marie-Laure évolue et devient cheffe du service Enjeux sociaux, écologiques et numériques au Pavillon Blanc Henri-Molina de Colo-

miers (31), médiathèque doublée d'un Centre d'Art Contemporain. Le programme architectural de ce centre a d'ailleurs été distingué à la Biennale de l'Architecture de Venise en 2010 où il fût considéré comme l'un des dix projets les plus innovants et marquants au monde, tant pour sa conception que pour sa richesse intellectuelle. « Avec mon équipe, nous y proposons de nombreux événements mêlant art et enjeux sociaux actuels, mutation de la société et production artistique. Nous faisons venir des intervenants extérieurs, organisons des expositions et des spectacles ou encore des tables rondes avec les artistes et les habitants », s'en félicite-t-elle.

Arrivée à la fin de sa mission à Colomiers, Marie-Laure s'était mise en recherche d'un nouveau défi, et c'est à Honfleur qu'elle a décidé de poser ses valises. « Je souhaite ici être un trait d'union entre les différentes compétences existantes dans l'action culturelle. Mes précédents postes et rencontres m'ont apporté des connaissances très diverses dans le champ du spectacle vivant, du patrimoine, de l'art plastique, de la vie des musées ou encore de la gestion d'une médiathèque. Je suis ravie d'apporter à Honfleur le fruit de mon travail et de mes expériences. »

Très attendue dans le milieu culturel honfleurais, Marie-Laure Loizeau a déjà hâte de « travailler avec les équipes dont [j'ai] pu percevoir toutes les qualités humaines et professionnelles ».

Zoom

Honfleur distinguée d'un prix national pour sa restauration du Manoir du Désert par Les Rubans du Patrimoine

Le 3 novembre dernier, la Ville de Honfleur s'est vue remettre le prix spécial du jury de l'édition 2023 des Rubans du Patrimoine, au Studio Théâtre de la Comédie Française dans le Carrousel du Louvre, à Paris. Un prix national, qui récompense le travail de restauration lourde mené sur le Manoir du Désert. Prix, qui était décerné par la Fédération française du bâtiment, l'Association des maires et intercommunalités de France, la Fondation du Patrimoine, le groupement des entreprises de restauration des Monuments historiques et la Fédération nationale des Caisses d'Épargne.

Véritable reconnaissance de la politique patrimoniale de notre Ville, ce prix valorise également l'authenticité préservée du Manoir du Désert, l'un de ces rares édifices en l'état sur notre territoire.

Remise à Christophe Buisson, conseiller municipal de la Ville et à Roselyne Fouques, médiatrice culturelle, cette récompense est une illustration de l'engagement fort de notre ville et de son équipe municipale à conserver et maintenir en l'état son riche patrimoine, mais aussi de sa capacité à porter des projets structurants.

Cette concrétisation aurait été vaine sans la sélection de ce projet de restauration dans le cadre du Loto du Patrimoine en 2018, première pierre qui a entraîné une dynamique collaborative forte, notamment avec l'État, le Département du Calvados, la Fondation Total Énergie et la Ville de Honfleur. De plus, le remarquable programme de travaux, réparti sur quatre corps de métiers et les services de la Ville, a joué un rôle déterminant dans la réussite de ce projet. « La qualité du rendu vous permet à tous d'apprécier l'excellence des entreprises quel que soit le corps de métier », appuyait Christophe Buisson, lors d'une conférence de presse en novembre dernier. « Préserver l'authenticité de notre ville, faire vivre l'expérience à nos habitants mais aussi à nos 5,2 millions de visiteurs en étant les conservateurs de ce patrimoine exceptionnel était un réel défi. Nous avons été innovants, tout en nous adaptant au monde d'aujourd'hui. Et c'est ce que matérialise cette distinction. »



Michel Lamarre avait reçu l'équipe des Rubans du Patrimoine cet été au Manoir.



Roselyne Fouques et Christophe Buisson (2^e et 3^e en partant de la droite), ont été récompensés dans le Carrousel du Louvre à Paris. © FFB/Harald Gottschalk



OPERATION

"Un jouet pour chaque enfant"



Michel Lamarre a relancé cette année l'opération « Un jouet pour chaque enfant » aux côtés de Martine Lemonnier, adjointe au maire.

À Honfleur, un Noël solidaire depuis 1995

« À Honfleur, à Noël, aucun enfant ne sera oublié. » Ces mots-là, Michel Lamarre, le maire, les a prononcés pour la première fois il y a 28 ans, lors de la création de l'opération « Un jouet pour chaque enfant ». L'objectif : collecter des jouets pour que chaque enfant de Honfleur, dont la famille n'a pas les moyens d'acheter des jouets pour Noël, puisse avoir tout de même un cadeau sous le sapin le 25 décembre. Petits et grands, particuliers comme entreprises sont ainsi invités, chaque année, à faire don de leurs jeux et jouets au profit d'autres enfants.

« C'est une opération que nous sommes fiers d'avoir créée, il y a 28 ans, et fiers de poursuivre aujourd'hui encore. Je me souviens de la première fois où nous l'avons lancée, en 1995. Il n'y avait que la Ville de Honfleur pour porter cette opération. Très vite, plusieurs partenaires nous ont rejoints. Et, sans eux, aujourd'hui, nous ne pourrions mener à bien cette belle collecte », souligne Michel Lamarre, maire de Honfleur.

En effet, dès les années qui ont suivi la première édition, l'association **Collections Passions Loisirs**, portée par Martine Lebrun et Françoise Caval, s'est associée à cette action. Ainsi, toute l'année, ces deux femmes engagées créent, fabriquent et cousent des accessoires, tenues, objets et autres décorations pour les vendre sur les différents marchés honfleurais. La somme récol-

tée chaque année leur sert à acheter des jouets neufs, au profit de cette opération.

De leur côté, les membres de l'association **Enfance et Partage** redonnent aux enfants honfleurais, eux aussi, chaque année, les jouets que les grandes surfaces leur offrent, pour leur association.

Enfin, troisième partenaire important, **Keolis Calvados**. « Nous achetons chaque année des jeux de société pour les enfants de plus de 12 ans », assure Tony Demacon, de la société Keolis.

Michel Lamarre et la municipalité vous souhaitent à toutes et à tous de belles fêtes et une bonne année 2024 pleine de santé et de paix. « Le monde en a bien besoin », ajoute le maire.

Les partenaires réunis pour cette 28^e édition.

Zoom

L'humain : une priorité à Honfleur

Rester chez soi, le plus longtemps possible. C'est ce que s'emploie à faire, chaque jour, le Service d'aide à domicile de la Ville de Honfleur, à la demande de notre maire, Michel Lamarre : accompagner les personnes âgées à rester chez elles, en toute sécurité.

Employée par le Centre communal d'action sociale, Sabrina Duchemin est l'une de celles qui œuvre, chaque jour, pour les personnes âgées de la commune. Et qui le fait avec bon cœur et sincérité. « Oh, Sabrina ? Je n'ai rien à dire sur elle, à part qu'elle est dynamique ! » commente Bernadette Mesnil, l'une des bénéficiaires des services de Sabrina Duchemin. Ménages, toilettes, couchers ou encore courses, les aides à domicile sont polyvalentes. Adaptation est le maître-mot de leur métier. « On doit conjuguer respect, confiance, discrétion et présence. Certaines personnes ne voient que nous, chaque jour. Nous avons un rôle à jouer, à part entière », explique Sabrina.

Connaître les petites habitudes de ses bénéficiaires, leurs préférences, mais aussi ce qui les gêne, les dérange... tel est son quotidien. « Je trouve que je fais un travail très utile. Même s'il n'est pas très reconnu, c'est un métier extrêmement valorisant d'un point de vue humain », salue Sabrina. Et ce ne sont pas Bernadette et sa sœur Edmée Morel qui s'en plaindront. Toutes deux habitent, ensemble, près de La Poste et bénéficient,



Edmée et sa sœur Bernadette, aux côtés de Sabrina, leur aide à domicile (au centre).

chaque jour, de ce service pour les toilettes et le ménage. « Au début, j'étais gênée de laisser quelqu'un me faire la toilette. Mais j'ai accepté, parce que Sabrina est douce », témoigne Edmée, 92 ans. « Elle est à nos petits soins. En plus, elle fait nos lits... et on rit, souvent. Ça fait du bien de voir quelqu'un d'extérieur, chaque jour, d'avoir un sourire », poursuit Bernadette Mesnil. Un bonjour, un café, et quelques échanges de banalités font le quotidien de ces trois femmes. Un échange de banalités... pas si anodines que ça. « À moi aussi, elles me font du bien. Des fois, je suis de mauvaise humeur, tracassée. Et de les voir, de discuter avec elles, ça me donne du baume au cœur. Ce n'est jamais une contrainte pour moi, mais un plaisir de les voir », ajoute Sabrina.

Avec le temps, cette aide à domicile depuis quatre ans, a appris à

connaître les deux sœurs, et à leur remonter le moral quand il est au plus bas. Elle donne aussi de leurs nouvelles aux familles de Bernadette et d'Edmée, et suit leur état de santé. Et, pour coller au plus près de la réalité du terrain, Sabrina se forme, très régulièrement, à son métier. « Avant, j'étais ATSEM. Je n'avais ni expérience, ni formation. Ce travail, c'est une question d'en- vie, mais aussi de feeling. »

Du feeling, du respect, de la disponibilité... les aides à domicile doivent aussi être dotées d'une certaine capacité à prendre du recul. « Nous devons traiter des sujets parfois délicats, comme la mort, les chutes, les maladies. Il faut apprendre à gérer certaines situations parfois difficiles. Mais c'est la force du CCAS, nous travaillons en équipe et nous pouvons partager les unes avec les autres les bons conseils et bonnes pratiques. »

à noter

Le service d'aide à domicile recrute à Honfleur. N'hésitez pas à envoyer votre candidature au Centre communal d'action sociale situé à la mairie de Honfleur. T. 02 31 81 88 00.



LA VILLE LANCE UN DIAGNOSTIC pour dynamiser ses commerces



Ce diagnostic doit débuter en 2024 en partenariat avec la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville (CCPHB).

Mieux connaître le tissu commercial honfleurais, ses attentes, ses besoins, ses fonctionnements, tel est l'objectif de l'observatoire du commerce, présenté en conseil municipal vendredi 8 décembre dernier par Michel Lamarre, maire de Honfleur. Mené de concert avec la CCPHB, il doit débuter en 2024.

Qu'est-ce qu'un observatoire du commerce ?

C'est un outil, proposé par les Chambres de commerce et d'industrie aux collectivités territoriales pour permettre d'analyser le tissu commercial d'un territoire donné et suivre son évolution. L'objectif est de pouvoir connaître l'état des besoins et du commerce actuel et de préparer l'avenir.

Pourquoi la Ville de Honfleur s'associe à la Communauté de communes dans cette démarche ?

Lauréate du dispositif « Petites Villes de Demain », la Ville de Honfleur a signé une « opération de revitalisation de territoire » mettant en évidence les projets politiques et actions à mener en faveur du commerce. La collectivité souhaite, par ce biais, disposer d'un outil de suivi de son commerce. De son côté, la Communauté

de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville (CCPHB), souhaite, elle aussi, développer sa politique de soutien aux commerces de proximité et, ce, à l'échelle de Honfleur mais aussi de tout son territoire. Ainsi, toutes deux ont décidé de s'associer pour mener, ensemble, des enquêtes de terrain et, *in fine*, déployer un outil commun de suivi du commerce.

Quelles données sont attendues dans cette étude ?

L'observatoire du commerce s'appuie sur un recensement de l'ensemble des locaux commerciaux de la CCPHB. À Honfleur, des enquêtes auprès des commerçants seront menées dès 2024 pour mieux connaître leur fonctionnement. Seront récoltées des données sur le local (superficie, type de bail...), sur le fonctionnement du commerce (modes de vente, personnel, clientèle...), sur les besoins des commerçants (recrutement, formations, accompagnement...).

Quel coût engagé pour la Ville de Honfleur ?

Outil développé par la CCI, une partie du coût de cette étude sera pris en charge par cette entité. Aussi, il reste à la charge de la commune de Honfleur 4 513,50€.



Lola coiffure & beauté

Lola Viel, coiffeuse depuis ses 15 ans, est originaire de Trouville-sur-Mer. Mais c'est à Honfleur, cours Albert-Manuel, qu'elle vient de s'installer. Son premier salon, elle l'a ouvert à Touques et l'a tenu pendant... 11 ans. « J'ai essayé de changer de métier... cela ne me correspondait pas. Je suis revenue à ma passion. » À l'origine d'un nouveau concept, elle propose désormais des prestations de coiffure (coupe, couleurs, brushing...), mais aussi son coup de pinceau sur toutes les techniques de blond. Elle travaille aussi l'esthétique (beauté des mains, des pieds, ongles, soins homme, femme, visage, corps, épilation). « J'ai également installé une cabine aquabike qui vous apportera un drainage. J'avais envie de créer un lieu où les gens se sentent bien, à l'aise et où l'on s'occupe d'eux, de la tête aux pieds. » Cette jeune mère de famille, séduite par le local disponible du cours Albert-Manuel (et la facilité pour se garer à proximité), a également embauché une Honfleuraise, Léa Godet. « Les produits, en coiffure ou en esthétique, sont étudiés pour vous apporter confort et qualité (sans ammoniaque ou à base de protéines). » Ses cabines, tout comme son salon, sont accessibles à tous, car de plain-pied. « Tout le monde a le droit d'avoir des soins, des moments de détente. »

Venez visiter les lieux : tout a été pensé pour s'adonner à la détente. « C'est rose, mais sans être criard ! Nous avons même installé une balançoire et les clients adorent se prendre en photo dessus », sourit la coiffeuse.

En février, un coin barbier viendra compléter ce salon.

Pratique : salon Lola coiffure & beauté. T. 02 31 81 61 32 - 16 cours Albert-Manuel. Présente sur Platform. Instagram : lola_coiffure_beaute



Chez Lulu

« Depuis la fermeture du Mille-pattes en 2021, il n'y avait plus de magasin de chaussures pour enfants, à Honfleur. Je me suis dit qu'il y avait, là, quelque chose à faire. » C'est de ce constat qu'est partie Lucie Frémont, la nouvelle gérante de la boutique de chaussures pour enfants, « Chez Lulu ». Installée dans l'ancien local de Périer Voyages, rue de la République, la jeune honfleuraise propose des chaussures allant du 17 au 43. « Après 2 ans à gérer du personnel et avec des responsabilités, j'ai eu besoin d'indépendance et d'un objectif personnel. J'avais l'ancienne boutique de Virginie (ex gérante du Mille-pattes) en tête et c'est en passant devant le local que j'ai eu le déclic. »

Lucie Frémont ne vend pas « juste pour vendre ». Ce qui l'intéresse ? « Trouver la bonne paire pour chacun. Je me suis formée avec des chirurgiens-orthoptistes et podologues. Parce qu'une chaussure, avant même qu'elle soit esthétique, elle doit être confortable et adaptée à la morphologie de chaque pied », explique la gérante qui espère attirer, dans son magasin, en premier lieu les habitants. Au-delà de la vente, Lucie vend un « conseil. J'essaie d'orienter les familles vers ce qui conviendrait le mieux aux pieds de leur enfant. » Babybotte, Birkenstock, Acebos, Victoria ou encore No Name... les marques pleuvent chez cette jeune commerçante de 24 ans.

Et après à peine une année d'exercice, Lucie Frémont va déjà se diversifier en ce début d'année 2024. « Je vais proposer des chaussures pour hommes (jusqu'au 46) et femmes (jusqu'au 43). Je suis ravie d'accompagner les Honfleurais, du petit bébé à l'adulte. C'est un vrai lien de confiance qui se crée avec le client et c'est ce que je recherche. »

Pratique : Lucie Frémont est joignable via ses réseaux sur Instagram : chezlulu.honfleur ou Facebook : Chez Lulu



FAUX DEMARCHEURS ATTENTION

Le commandant de police donne des conseils



Image d'illustration.

Il y a quelques mois, et suite à plusieurs opérations de police sur le territoire honfleurais, Michel Lamarre, maire de Honfleur, a interrogé les forces de l'ordre pour connaître l'évolution de la délinquance sur sa commune. Et le commandant Benoît Guay, responsable de la Police nationale, a en effet souligné l'importance des vols dits par effraction (ex. : en entrant dans une habitation), des vols dits par ruse (ex. : faux démarchage à domicile) et des vols dits par opportunité (ex. : vol d'un sac en terrasse) sur Honfleur en 2023. « Nous sortions de plusieurs années de Covid-19, avec une fréquentation moindre par rapport à certaines années à Honfleur. La reprise touristique était bien là cette année et, avec elle, la recrudescence des méfaits. »

Pour contrer cette tendance, quelques règles de bon sens sont à rappeler.

→ **On ne laisse jamais entrer un inconnu chez soi.** « Agents de recensement, de GRDF, policiers, ou encore des vendeurs de calendriers... toutes les techniques sont utilisées pour entrer dans le domicile des habitants. Parfois, les usurpateurs viennent à deux et l'un d'eux occupe la victime pendant que l'autre la dépouille », explique le commandant Benoît Guay. « Si vous avez un doute, ne vous exposez pas, et n'ouvrez pas ! Ayez le réflexe d'appeler le 17. Pour signaler ce démarchage ou tout simplement pour vérifier si ces agents sont de vrais professionnels. »

→ **Placez vos biens en lieu sûr.** « Dans un endroit qui ne semble pas logique et qui n'est pas facilement accessible », alerte le commandant. Dans un placard de cuisine ou de WC, au beau milieu des produits ména-

gers... ce sont ces lieux qu'il faudrait, dans l'idéal, privilégier pour cacher vos objets de valeur (console, bijoux, espèces, articles de luxe...) « *Déjà, premier réflexe à avoir, c'est de fermer la porte de votre domicile quand vous rentrez chez vous, ainsi que votre véhicule. Parce qu'on a tendance à laisser, dans l'entrée, nos clés de voiture et un sac à main. Il est ainsi facile pour un cambrioleur de se servir.* »

→ **On met en évidence des éléments de protection de la maison.** « Maison surveillée par telle entreprise ; attention chien méchant... » Info ou intox, ces messages laissés à la vue de tous peuvent dissuader certains voleurs d'agir. « On évite également de poster sur ses réseaux qu'on sera absent de telle date à telle date, ou de l'annoncer sur son répondeur téléphonique. » Le commandant Guay préconise également de faire « vivre » la maison si l'on vient à s'absenter. « Faire ouvrir et fermer la maison par un proche, allumer une lumière grâce à la domotique, fermer les volets, demander au voisin de relever le courrier... on peut aussi faire appel à nos services grâce à l'opération tranquillité vacances qui est désormais possible toute l'année », rappelle le commandant. Enfin, on range tout ce qui pourrait « faciliter » une introduction dans la maison : marteau, échelle, matériel de jardinage...



Pratique

En cas de doute, de question, composez le 17. « Aucun appel n'est inutile », rappelle le commandant Benoît Guay.



LYCEE ALBERT-SOUREL

Lutter contre la précarité menstruelle



En novembre, un distributeur de serviettes hygiéniques a été installé dans les toilettes du lycée polyvalent Albert-Sorel.

C'est une initiative qui doit être suivie et valorisée.

Au lycée Albert-Sorel, la lutte contre la précarité menstruelle, enjeu sociétal important et souvent méconnu s'est transformé en action concrète. « L'an dernier (2022-2023), les élèves du Conseil de Vie Lycéenne – trois filles et un garçon – nous avaient fait remonter cette problématique au sein de l'établissement : **certaines jeunes filles avaient des difficultés à se procurer des protections hygiéniques** faute, principalement, à un manque de moyens dans leur foyer. Nous avons alors convenu d'acheter des serviettes hygiéniques et un père de famille nous avait proposé de créer lui-même un distributeur », se souvient Éric Morel, Conseiller Principal d'Éducation.

Coincidence, en septembre dernier, l'initiative du LPO honfleurais a été rattrapée par une autre expérimentation – lancée par la Région Normandie, compétente en matière de lycées. « La Région nous a appelé pour nous indiquer que nous avons été sélectionnés pour tester un dispositif visant à lutter... contre la précarité

menstruelle ! Notre établissement a été choisi eu égard au nombre de jeunes filles accueillies notamment », détaille Éric Morel.

Ainsi, depuis la mi-novembre, le lycée bénéficie d'un distributeur de protections hygiéniques (serviettes jetables) dans les toilettes des jeunes filles. « Nous en sommes contents, parce que tout le monde joue le jeu (notamment les garçons) et que nous offrons là une solution pour certaines jeunes filles », s'en réjouit Éric Morel. « Depuis le Covid-19, la santé mentale de nos jeunes s'est dégradée. Leur avenir leur semble incertain, de par le contexte actuel. Et pour les familles, qui ont subi de plein fouet les conséquences des crises financières successives, ce type de protection n'est plus devenu prioritaire. Alors que, pourtant, pour ces jeunes filles, pouvoir en bénéficier est un vrai plus en matière de confiance en elles. »

Au cours de l'année 2024, le lycée mènera des actions autour du thème du harcèlement.



Maxime Bensa et Pierre-Louis Attwell ont battu un record personnel en arrivant 9^e de cette Transat Jacques Vabre.

TRANSAT JACQUES VABRE P.-L. Attwell et M. Bensa finissent 9^e



Le skipper honfleurais Pierre-Louis Attwell - soutenu depuis ses débuts par la Ville de Honfleur - et son co-équipier Maxime Bensa finissent 9^e de la Transat Jacques Vabre 2023 !

7h14 du matin, le vendredi 24 novembre 2023. Cette date et cette heure, Pierre-Louis Attwell, skippeur honfleurais en course pour la très célèbre Transat Jacques Vabre, ne les oubliera pas. Parce que c'est précisément à cette heure-là, ce jour-là, que ce jeune homme, atteint de la maladie de Crohn, a battu l'un de ses records : finir dans le top 10 de cette course nautique mythique. Il nous raconte.

Parlez-nous de cette course d'un bout à l'autre de l'Atlantique...

PL Attwell : Cette année, la Transat Jacques Vabre était un peu particulière à cause de la tempête Ciaran. Elle s'est donc faite en deux parties : une première étape, dès le 29 octobre, du Havre à Lorient et, la deuxième, de Lorient à Fort-de-France, en Martinique, où nous sommes arrivés le 24 novembre dernier. Soit, en tout, 19 jours sur notre voilier. Comme tous les navigateurs, même si on prépare tout, la course, la logistique, le bateau, il faut sans cesse s'adapter aux conditions climatiques et aux caprices de la mer. La « bagarre » sur l'eau était intense avec les 44 autres bateaux de Class 40 : nous avons fait un bon temps sur la première étape, et nous avons pu doubler deux bateaux juste avant l'arrivée en Martinique, ce qui nous a permis de décrocher cette belle 9^e place au classement général. Nous en sommes très fiers, d'autant que c'était l'un de nos challenges... et un rêve de gosse.

Le nom de votre bateau, Vogue avec Un Crohn, évoque votre maladie. A-t-elle été un handicap pendant cette course ?

PLA : *Honnêtement, ça a été, grâce à la préparation et à un bon suivi médical. Mais en effet, cette maladie était une contrainte supplémentaire à laquelle faire attention dans cette course. Au-delà de l'aspect sportif, je veux et continue de porter ce message : même si on est malade, on peut avoir des projets, les mener à bien et vivre des aventures. On peut aller plus loin, se dépasser et même performer, comme ce que nous avons réussi à faire là. Cette victoire est comme une petite revanche sur la vie : même s'il y a eu des moments durs, je suis allé au bout de l'un de mes rêves sportifs.*

Quels sont vos prochains projets désormais ?

PLA : *Déjà, nous allons nous reposer un peu, après l'excitation de l'arrivée passée. Nous réparons et préparons déjà le bateau pour son retour en métropole, parce qu'il reprendra la mer pour rentrer. Mais, cette fois, sans chronomètre ! Et puis cet hiver, il subira des travaux et réparations pour être fin prêt pour les prochaines courses qui reprennent, dès avril 2024, avec une autre course transatlantique de la Class 40, la Niji40, entre Belle-Île-en-Mer et Marie-Galante, en Guadeloupe.*

(propos recueillis quelques jours après leur arrivée, début décembre)

Suivez et encouragez les aventures de Pierre-Louis Attwell via ses réseaux sociaux et son site Internet : <https://www.vogueavecuncrohn.com/>



Nous en avons parlé dans notre précédente édition : Franck Lejeune est l'un de nos poètes honfleurais. Vous trouverez ci-dessous l'intégralité du poème de cette personnalité du bar L'Union.



MOI, LE HONFLEURAIS

Moi je suis un enfant de cette cité des arts, Moi je suis un enfant de cette ville d'histoire né à deux pas du phare qui est toujours présent et qui garde en mémoire la vie de ses habitants.

Je suis natif de cette ville de pêcheurs ou peintres et musiciens y ont vécu de grandes heures nés en ces lieux ou bien venus d'ailleurs ces gens ont fait parler d'eux mais aussi de ce bon vieux Honfleur.

À nos grands navigateurs et à nos marins pêcheurs qui par tout les temps ont quittés le port pour rejoindre la mer certains revenus à terre et d'autres portés disparus à jamais dans nos cœurs, sur nos quais et dans nos rues.

De Satie à Allais de Champlain à Doublet tant de plaques émaillées de vos illustres noms les rues de notre cité d'Honfleur sont ornées en mémoire de vos vies qui on fait sa renommée.

Notre lieutenance bien aimée, témoin de notre passé qui vient de retrouver, sa grandeur et son cachet ces pierres retaillées nettoyées dégraisées redonne au vieux bassin sa splendeur oubliée.

Tant d'hommes et de Femmes ont vécu en ces lieux mais notre dame de grâce veillait toujours sur eux, pour que leurs vies soient longues, accomplies et bénies ils ne pouvait qu'être heureux dans notre vieux port d'Honfleur.

De Dubourg à Boudin et d'Henri de Régnier tant de noms familiers retracent notre cité Honfleur est votre ville vous nous l'avez confiée à nous de continuer de faire sa renommée.

LEJEUNE Franck.

LE DEVELOPPEMENT DU TELEPHONE à Honfleur



Alors que la fibre fait son apparition sur le territoire de la commune de Honfleur, revenons quelques décennies en arrière : Honfleur se dotait alors du téléphone et fut à ses débuts, l'une des premières communes du Calvados à être reliée à Paris.

Si le premier réseau téléphonique est installé à Caen en 1886, certains établissements industriels de Honfleur font installer dès la fin du 19^e siècle une ligne téléphonique. Henry Gouley est en 1884 le premier Honfleurais à disposer d'un téléphone reliant ses deux scieries : celles du Cours de la République (aujourd'hui Cours A. Manuel) et celle du Poudreux à La Rivière-Saint-Sauveur. Il est suivi par la Compagnie anglaise de navigation dirigée par M. Lethbridge qui fait relier ses bureaux de la place Arthur Boudin à son domicile rue Saint-Léonard ou bien encore par les établissements Ullern. En 1891 est ouverte la ligne Honfleur - Rouen - Trouville.

À la fin du 19^e siècle, Honfleur est avec Trouville-sur-Mer, l'une des premières communes du Calvados à être reliée à Paris par Rouen. En 1892, la première cabine téléphonique fait son apparition. En 1903, la Chambre de Commerce de Honfleur finance un deuxième circuit entre Honfleur et Rouen. En 1905, les lignes atteignent les communes de Saint-Gatien-des-Bois et Ablon. Deux ans plus tard, Honfleur compte 35 abonnés. La mairie de Honfleur est équipée d'une ligne en 1909, il faut alors demander le 49 à Honfleur. En 1917, c'est au tour du commissariat de police de se doter de cet appareil.

On assiste entre 1920 et 1940 à une évolution rapide du nombre d'abonnés au téléphone : ils sont 189 en 1925, 245 en 1932 et 340 en 1939.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, seules les communications privées entre Honfleur et les communes

environnantes sont autorisées. Cette possibilité sera étendue aux communes du Calvados mais elles sont limitées à 3 minutes. Ce service est suspendu, dès septembre 1940, entre 20h et 8h.

Après la guerre, on compte 400 abonnés en 1950. Pour téléphoner, il faut s'acquitter du paiement d'une taxe de base (on ne parle pas encore d'unités) de 12 anciens francs pour téléphoner à Honfleur. Il faut compter 24 anciens francs pour Caen, 72 anciens francs pour Evreux, 96 anciens francs pour Saint Igeaux dans les Côtes d'Armor ou bien encore 180 anciens francs pour une communication vers Narbonne ou Lyon.

Malgré ces prix, le développement du téléphone poursuit rapidement son chemin. En 1968, Honfleur est équipé d'un central téléphonique pouvant desservir 700 abonnés ; chiffre atteint dès 1970. Cette année là, 1 200 communications quotidiennes sont passées entre habitants à Honfleur et près de 1 400 avec d'autres interlocuteurs en France. En 1970, vingt standardistes sont employées à Honfleur.

En 1973, alors que les numéros passent de 4 à 6 chiffres dans notre ville, est construit place Albert Sorel le central téléphonique. Il est inauguré le 23 avril 1974 avec la mise en service automatique du téléphone. Les Honfleurais doivent alors utiliser leur cadran de téléphone. La ville de Honfleur compte alors 863 abonnés.

En 1978, le central est étendu, portant sa capacité à 3 600 lignes. En 1982, cette extension est poursuivie. En 1997, il y a près de 3 500 abonnés au téléphone à Honfleur. Depuis le téléphone fixe a perdu de son attrait au profit du téléphone portable, d'internet ou de nouveaux outils de communication tels que *WhatsApp* ou *Messenger*.



UN DOCTEUR HONFLEURAIS au Metropolitan Museum of Arts de New York



Ernest BESNIER
par Alexandre
CHARPENTIER
(Met NY 1903)

© Archives municipales de Honfleur

Si Honfleur peut s'enorgueillir de compter parmi ses enfants des artistes-peintres, des musiciens ou des écrivains, il peut être aussi fier de ses médecins.

Pensons à Jean Rachet (1894-1951) qui consacra sa vie aux maladies de l'intestin et du rectum, à son frère Marcel Rachet (1897-1969) spécialiste en odontologie, à Amédée Dumont-Pallier (1826-1899) membre de l'Académie de médecine, à François Lamarre-Piquot (1787-1865) spécialiste des os et membre de l'Académie des Sciences de Caen, à Robert de Gauvain (1886-1952) qui passa une grande partie de son existence à recopier des volumes entiers en braille pour aider les aveugles... et combien d'autres.

Oui, ils sont nombreux ceux qui ont permis une avancée dans le domaine des maladies et de leurs remèdes.

En mai 1909, le monde médical est en deuil, l'un des plus grands dermatologues de France vient de mourir.

Ernest Besnier, né à Honfleur le 21 avril 1831, s'éteint le 15 mai 1909 à Paris. Après avoir fréquenté le collège de Honfleur, il étudie la médecine à Paris. Interne des hôpitaux en 1853, il est nommé médecin des hôpitaux de Paris le 12 juin 1863 (Premier de sa promotion) et est affecté à Sainte-Périne en 1867 puis prend possession en 1872 d'un service de l'hôpital Saint-Louis où il s'adonne avec ardeur et méthode au diagnostic des dermatoses rares et au traitement des affections cutanées. Il installe de plus le premier laboratoire de re-

cherches biologique et mycologique de l'établissement. Dès lors, son autorité ne cesse de s'accroître. Il décrit en 1882 le *lupus pernio* (lésion de la peau de couleur violacée), première étape de la sarcoïdose, inflammation d'origine inconnue, atteignant essentiellement les poumons. Cette maladie porte d'ailleurs le nom de maladie de Besnier-Boeck-Schaumann.

Membre de l'Académie de médecine. Président du congrès international de dermatologie et de syphiligraphie de Paris en 1900. Président de la Société française de dermatologie de 1893 à 1902. Il est le père du mot *biopsie* et, avec les docteurs Brocq et Jacquet, le directeur du premier ouvrage de l'école française de dermatologie publié dès 1900. Chevalier de la Légion d'honneur en 1872 puis officier en 1894.

À la fin de sa vie, son autorité était considérable parmi les dermatologistes du monde entier.

Quelques années avant sa mort, son portrait fut gravé pour la postérité par le sculpteur médailleur français Alexandre Charpentier, réalisateur, entre autres, du décor sculpté du cabaret *Le Chat Noir* que fréquentait un autre Honfleurais célèbre : Alphonse Allais.

Ce portrait sculpté en 1903 est aujourd'hui conservé parmi plus de 490 000 œuvres d'art au Metropolitan Museum of Arts de New York. Ernest Besnier y côtoie ainsi quelques œuvres d'un autre Honfleurais célèbre : Eugène Boudin.

Ces jeux vous sont proposés par l'association *Le Pion de Normandie*.

LES MOTS CACHES DE NOEL

Les mots à trouver s'affichent sur la droite. Dans la grille, ils peuvent être disposés horizontalement, verticalement, en diagonale et écrits aussi bien à l'endroit qu'à l'envers. Une même lettre peut être utilisée dans plusieurs mots à la fois.

H	I	B	O	N	N	E	T	C	U	N
O	S	G	H	L	U	T	I	N	S	C
U	A	U	C	O	Y	S	M	O	A	A
X	P	I	S	H	T	R	K	D	F	D
M	I	R	O	Q	E	T	P	I	E	E
A	N	L	B	D	P	M	E	P	T	A
R	P	A	T	I	N	O	I	R	E	U
R	A	N	E	I	G	E	E	N	G	L
O	P	D	V	R	E	N	N	E	E	N
N	O	E	F	K	K	B	U	C	H	E
S	T	R	A	I	N	E	A	U	E	V

- BONNET
- CADEAU
- FETE
- HOTTE
- LUTINS
- NEIGE
- RENNE
- SKI
- BUCHE
- CHEMINEE
- GUIRLANDE
- HOUX
- MARRONS
- PATINOIRE
- SAPIN
- TRAINEAU

REPONSES **BM #48**

FLOU ARTISTIQUE : Il s'agissait d'identifier des tableaux du musée Eugène Boudin flous (le conservateur de l'époque ayant perdu ses lunettes).

1 : B / 2 : G / 3 : D / 4 : H / 5 : A / 6 : E / 7 : C / 8 : F

**JANVIER**

> Jusqu'au 31 mars

Exposition *Marins-pêcheurs un patrimoine vivant de Honfleur* par Florence Leveils, photographe
• La Lieutenance

> Dimanche 7 janvier au soir

Fermeture du musée Eugène-Boudin, des musées du Vieux-Honfleur et des maisons Satie et de la Lieutenance

> Samedi 13 janvier à 15h

Conférence (●) *Une histoire du bebop* par Franck Médioni, journaliste et écrivain dans le cadre de *Nomadzz : les rendez-vous Jazz*
• Médiathèque Maurice-Delange

> Vendredi 12 janvier à 9h30

Atelier d'écriture (●) animé par Danielle Lelièvre
• Médiathèque Maurice-Delange

> Samedi 13 janvier à 10h

Comité de lecture adulte (●) *Les coups de cœur des lecteurs*
• Médiathèque Maurice-Delange

> Samedi 20 janvier jusqu'à 22h30

8^e édition des *Nuits de la lecture*. Ouverture exceptionnelle
> Lancement du *Défi-lecture ados* (à partir de 14h30)
> *Histoires les yeux fermés* pour les 6-8 ans (●) (à 17h30)
> *Apéro lecture* par le groupe ados de la *Cie du Souffle 14* et les danseuses de l'association *ViéDanse*, pour ados/adultes (●) (à 18h30)
> Spectacle *Courrier du cœur* par la *Cie Bol d'air* (●) (à 20h30)
• Médiathèque Maurice-Delange

> Dimanche 21 janvier à 16h

Concert de *Honfleur Harmonie* et des orchestres à l'école Caubrière / collège Alphonse-Allais
• Grenier à sel (entrée libre)

> Samedi 27 janvier de 14h30 à 17h30

Animation Jeux de société pour les

3-103 ans *Bonne pioche*

• Médiathèque Maurice-Delange

> Samedi 27 janvier à 20h30

Concert *Que diable !* (Rap violon)
• Le Batolune (TP : 12€ / TR : 10€)

FÉVRIER> Jeudi 1^{er} février au matin

Réouverture du musée Eugène-Boudin, des musées du Vieux-Honfleur et des maisons Satie

> Vendredi 2 février à 14h

Réouverture de la Lieutenance les vendredis, samedis et dimanches
• La Lieutenance

> Samedi 3 février à 15h

Atelier philosophie pour ados et adultes (●) animé par Fabien Robertson, professeur de philosophie
• Médiathèque Maurice-Delange

> Samedi 10 février de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h30

Animation jeux vidéo esport pour les ados (●) par *Color E-Sport*
• Médiathèque Maurice-Delange

> Samedi 10 février à 21h

Soirée *Music & Joy* (DJ set)
• Le Batolune (8€ réservation à l'OTC)

> Dimanche 11 février à 17h

Concert orchestre géant avec le *Royal Grammar School Worcester*, le conservatoire de Lisieux et l'école de musique Erik-Satie
• Grenier à sel

> Mercredi 28 février à 14h30

(durée 2h)
Atelier peinture *Les impressionnistes : des peintres coloristes*. Découverte et mise en application des principes colorés avec la coloriste du patrimoine bâti, Ludivine Scelles (matériel fourni)
• La Lieutenance (TP : 8€ / TR : 5€ tous publics)

MARS

Du 1^{er} mars au 30 mars

Exposition des réalisations des enfants *La ferme* en partenariat avec les structures Petite Enfance de la ville dans le cadre de la 14^e édition du *Mois des P'tites Oreilles*
• Médiathèque Maurice-Delange

> Vendredi 1^{er} mars à 20h30

Sortie de résidence *Moment to M* (cover Matthieu Chedid)
• Le Batolune (TP : 8€ / TR : 5€)

> Mercredi 6 mars de 10h à 12h et de 14h à 16h

Visite-atelier 8-12 ans *Histoire de tissu, du fil au métier à tisser*
> 1 heure de visite et 3 heures pour la création d'une tapisserie sur un métier à tisser (sur réservation auprès du musée Eugène-Boudin 02 31 89 54 00)
• Musée de la Marine, quai Saint-Étienne

> Vendredi 8 mars à 15h

Visite guidée *Honfleuraises, femmes de caractère* dans le cadre de la *Journée internationale des droits des femmes*
• La Lieutenance (TP : 6€ / TR : 4€)

> Vendredi 8 mars à 18h30

Visite-découverte *La femme du sujet au verbe dans les collections du musée Eugène-Boudin* dans le cadre de la *Journée internationale des droits des femmes*
• Musée Eugène-Boudin

> Samedi 9 mars à 20h30

Concert *Tribute AC/DC* français 100% féminin
• Le Batolune (TP : 18€ / TR : 15€)

> Mercredi 13 mars à 15h

Atelier papier pour ados et adultes (●)
• Médiathèque Maurice-Delange

> Vendredi 15 mars à 9h30

Atelier d'écriture (●) animé par Danielle Lelièvre
• Médiathèque Maurice-Delange



> Samedi 16 mars à 10h30 et 11h30 (2 séances)

Concert découverte pour les enfants de 0 à 3 ans (●) *Tour du monde des chansons et comptines sur les animaux et les petites bêtes* par Séverine Lebrun, musicienne dans le cadre de la 14^e édition du *Mois des P'tites Oreilles*
• Médiathèque Maurice-Delange

> Samedi 16 mars à 15h

Concert-lecture (●) *Poèmes et musique* par Hélène Makki accompagnée par le guitariste Pierre Touquet à l'occasion du 25^e anniversaire du *Printemps des poètes*
• Médiathèque Maurice-Delange

> Samedi 16 mars

Soirée musique traditionnelle de l'école de musique : soirée St-Patrick avec l'orchestre de musique celtique composé de musiciens de l'orchestre du conservatoire du Havre et de l'école de musique Erik-Satie et en 2^e partie, Gas O' Lynn
• Grenier à sel

> Jeudi 21 mars à 18h

Spectacle *Métamorphoses à Honfleur* par le collège Alphonse-Allais dans le cadre de la semaine internationale de la langue française
• La Lieutenance

> Samedi 23 mars à 10h

Comité de lecture adulte (●) *Les coups de cœur des lecteurs*
• Médiathèque Maurice-Delange

> Samedi 23 mars de 14h30 à 17h30

Animation Jeux de société pour les 3-103 ans *Bonne pioche*
• Médiathèque Maurice-Delange

> Samedi 30 mars à 10h30 et 11h30 (2 séances)

Animation-lecture pour les enfants de 0 à 3 ans (●) *La toute petite dame* par l'association *Animation Lecture Plaisir* dans le cadre de la 14^e édition du *Mois des P'tites Oreilles*
• Médiathèque Maurice-Delange

> Samedi 30 mars à 15h

Conférence (●) *Alain Fournier et le Grand Meaulnes, du symbolisme d'Henri de Régnier au romantisme de l'impossible* par Emmanuel Le Bret, auteur conférencier
• Médiathèque Maurice-Delange

> Samedi 30 mars de 14h à 20h

Nouvelle saison de la Lieutenance (ouverte tous les jours sauf les lundis) avec des animations sur le parvis, des artistes de rue et un concert
• La Lieutenance

AVRIL

> Du 3 au 6 avril

Semaine musicale de l'école de musique Erik-Satie avec, du mercredi au samedi matin, les auditions des classes de l'école
+ Samedi 6 avril
Concert des professeurs
• Musée Eugène-Boudin

> Du 6 avril au 15 juin

Exposition *Empreintes* par Gérard Renvez
• Médiathèque Maurice-Delange

> Mercredi 10 avril de 15h30 à 16h

Les Grands racontent aux Petits pour les 9-12 ans (●)
Dates des préparations : 03/04 (de 11h à 11h30) et 06/04 (de 16h30 à 17h)
• Médiathèque Maurice-Delange

> Vendredi 12 avril

Vernissage exposition résidence Tom Nadam avec les élèves du collège Alphonse-Allais et exposition *Fondus dans les amas* du 12 avril au 5 mai
• La Lieutenance

> Samedi 13 avril à 15h

Atelier philosophie pour ados et adultes (●) animé par Fabien Robertson, professeur de philosophie
• Médiathèque Maurice-Delange

> Samedi 20 avril à 15h

Visite guidée *L'évolution du port à travers les âges* (●)
• La Lieutenance (TP : 6€ / TR : 4€)

> Samedi 20 avril à 20h30

Concert *La Raymonde / Dirty Old Mat*
• Le Batolune (TP : 12€ / TR : 10€)

> Vendredi 26 avril à 15h

Visite guidée *Une maison d'armateurs au XV^e siècle* (●)
• La Lieutenance (TP : 6€ / TR : 4€)

> Du 30 avril au 5 mai de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h

Exposition *800 grammes, du grain de sel au brin de laine* par le sculpteur François Gaulier assisté de la plasticienne Jacqie Guyoule
• Grand Grenier à Sel

Les rendez-vous réguliers (●)→ **La Lieutenance**

Visites guidées, théâtralisées, ateliers, nombre de places limitées. Infos et réservations au 02 61 67 11 60 / lalieuenance@ville-honfleur.fr

• **Visite Flash** « La Lieutenance » : mercredis 10, 17, 24 avril à 14h30 (3€)

• **Atelier Enfants** « graffiti marins » : mardis 10 et 24 avril à 14h30 (4€)

• **Atelier Enfants** « À vos blasons » : mardis 16 et 30 avril à 14h30 (4€)

→ **Médiathèque Maurice-Delange**

• **L'Heure du conte** pour les 3-7 ans : tous les mercredis sauf juillet/août de 15h30 à 16h

(●) Sur inscription



www.lebatolune.fr
www.musees-honfleur.fr
www.mediathequehonfleur.fr



octobre
9

Du 25 août au 9 octobre dernier, une exposition-vente des tableaux du célèbre peintre Jean-Claude Van Blime avait lieu dans plusieurs établissements de Honfleur. À La Petite Chine, dans la galerie de Guillaume Wuibaut, à l'Atelier du divan bleu ou encore chez Karhine Optik, une trentaine de tableaux étaient mis en vente au profit de l'Unicef. En tout, près de 4 000€ ont ainsi été récoltés à cette occasion. Une initiative saluée par les élus, en mairie.



octobre
11

Ce mercredi 11 octobre au matin, le mâtage, opération qui vise à installer le mât sur un bateau, a été effectué sur la chaloupe Sainte-Bernadette, en présence de Michel Lamarre, maire de Honfleur, de Michel Rotrou, maire-délégué en charge des Affaires portuaires, des agents de la Ville, des membres du Chantier Naval du Poudreux et de l'association La Chaloupe.

octobre
14

Organisée par la Ville de Honfleur, en partenariat avec les pêcheurs et associations locales, la fête de la Crevette et de la Pêche est un moment fort de la vie honfleuraise. Cette année, elle a été marquée par un concours de costume de crevettes (et son défilé !) haut en couleurs et en musique, ainsi que par l'inauguration de la Sainte-Bernadette, tout juste restaurée après deux ans de travaux.

octobre
15



octobre
27

Du 27 au 29 octobre, la 10^e édition du Salon de la Création s'est tenue à Honfleur dans l'écrin prestigieux des Greniers à Sel ! Ici, le couple Laborde, organisateur, et Caroline Thevenin, adjointe au maire en charge de la Culture.



Tout le mois d'octobre, les commerçants de Honfleur et la Ville se sont engagés dans *Octobre rose*. Baptêmes en Alpine, promenades en mer, marche solidaire, vente de tee-shirts, tote-bags et cocktails au profit du centre François-Baclesse, spécialisé dans la lutte contre le cancer du sein... les actions étaient nombreuses et les organisateurs, solidaires !



octobre
rose

nov.
5

Le traditionnel banquet des Anciens s'est tenu dans le Grenier à Sel en présence de Michel Lamarre, maire très entouré en cette journée !



nov.
21



Lancée depuis maintenant 28 ans à Honfleur, l'opération « Un jouet pour chaque enfant », initiée en 1995 par le maire, Michel Lamarre, a été lancée, en mairie, le 21 novembre dernier. Organisée par la Ville de Honfleur, elle associe les associations *Collections Passions Loisirs* et *Enfance et Partage* et le partenaire *Kéolis Calvados* (lire également en page 18).



nov.
21

Ce mardi 21 novembre 2023, Michel Lamarre, maire de Honfleur, a attribué les récompenses aux locaux, artistes amateurs ou confirmés, ayant participé au 18^e concours des Honfleurais peignent leur ville ! Le thème, cette année, était « Les couleurs de Honfleur ».



nov.
30

Comme chaque année, les élus ont reçu, en mairie, les forains qui sont présents à Honfleur pour la foire Sainte-Catherine. Ils ont, cette année encore, donné des jouets pour les enfants, dans le cadre de l'opération « Un jouet pour chaque enfant ».

Dans les coulisses de la mairie, les élus ont tenu une réunion avec la Banque des Territoires au sujet du projet de refonte de l'Entrée Est.



déc.
01



déc.
5

Des enfants de l'école Saint-Joseph en centre-ville se sont joints aux élus et à l'association des Anciens Combattants, le 5 décembre dernier, à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie.



déc.
5

Le prix du public, dans le cadre du concours des Honfleurais peignent leur ville, pour les catégories enfants et adultes, a été remis aux lauréats en mairie le 5 décembre dernier.



Michel Lamarre rend hommage à la mémoire de Madame Rosine Grenier décédée le 20 octobre 2023

« Rosine Grenier est née le 6 mai 1943 à Rabat (Maroc), et le 20 octobre dernier, paisiblement, vers 13h, elle a fermé les yeux à l'hôpital d'Equemauville.

Rosine et son mari Philippe avaient choisi de déposer leurs valises ici, sur notre territoire. Tous deux se sont totalement intégrés en participant activement à la vie locale.

Rencontrer Rosine Grenier était toujours un moment agréable, sympathique. Son visage auréolé de ses cheveux blancs et de ce sourire si particulier empreint de bonté et de gentillesse manquera à tous ceux qui l'ont aimée.

Avec discrétion, compétence et bienveillance, elle aura énormément fait pour Honfleur. Adhérente de l'association AVF, puis présidente de 1989 à 1994, elle aura, avec ses équipes, travaillé à l'accueil de nos nouveaux arrivants, organisé de multiples animations et ateliers, avec beaucoup de professionnalisme, d'humour et de bonne humeur.

Puis elle a été membre de l'association des *Petites Mains* à Gonneville, où elle animait des ateliers d'arts créatifs pour les enfants.

Rosine était également membre du conseil d'administration du Comité des Jumelages de Honfleur depuis 2006. Aux côtés du président de l'association, Pierre JAN, elle s'est, là également, engagée pleinement, participant aux voyages, œuvrant pour renforcer les liens avec l'ensemble de nos villes jumelles, grâce à son sens de l'accueil et du partage, hébergeant chez elle des membres du comité des villes jumelles.

Elle laisse le souvenir d'une femme admirable, d'une cuisinière hors pair. Elle ne se plaignait jamais, possédant un moral d'acier, un optimisme communicatif. C'était une personne pleine d'humour et de chaleur humaine. Elle aimait la vie et les gens par-dessus tout. Elle aimait recevoir, visiter le monde, non seulement pour découvrir ses beautés, ses paysages, mais surtout pour y faire des rencontres humaines.

Les personnages comme Rosine sont si rares aujourd'hui qu'elle va nous manquer énormément, qu'elle va manquer à sa famille, à ses amis, à ses proches. Nous allons garder en tête ses rires, son humour, sa joie de vivre, son humanisme.

Merci Rosine pour toutes ces années, pour tout ce travail accompli dans la discrétion et la gentillesse.

À son mari Philippe, à ses enfants, petits-enfants, à tous les siens, à ses amis, nous adressons nos sincères condoléances et les assurons de notre amicale sympathie ».



Michel Lamarre rend hommage à la mémoire de Monsieur Éric Florin récemment disparu

« Éric Florin est né le 3 novembre 1956 à Roubaix. Il a passé son enfance et sa jeunesse, et fait ses études dans le Nord jusqu'à son mariage en mars 1980. Il a travaillé dans un office d'HLM à Compiègne de 1980 à 1984, puis a intégré l'Agence de l'Eau de Compiègne, avant sa mutation à l'Agence de l'Eau de Honfleur en 1995, où il est resté jusqu'à sa retraite en 2017. En 2022, il a déménagé pour la Bretagne, tout près de Vannes.

Éric Florin s'était investi dans la vie locale honfleuraise, en intégrant le premier Conseil des Sages en 2014. Et parmi les nombreux dossiers que j'avais demandé au Conseil des Sages d'étudier, il en est un qu'Éric avait privilégié. C'était celui qui concernait l'extension du Secteur Sauvegardé, aujourd'hui dénommé « Secteur Patrimonial Remarquable ». Avec une petite équipe, il avait parcouru la Ville à la recherche des maisons, jardins, sites, susceptibles d'être répertoriés. Avec beaucoup de professionnalisme, il avait répertorié les photos et leur histoire, et son travail nous est très utile au moment où

nous travaillons sur l'extension du secteur remarquable de Honfleur. Puis Éric s'était impliqué dans la réflexion sur la création d'une université multi-culturelle à Honfleur. Après avoir quitté notre cité, Éric Florin avait gardé des liens avec le Conseil des Sages qui lui envoyait régulièrement les comptes rendus de ses travaux et réunions.

Éric était un homme dynamique, disponible, passionné, très perfectionniste. Il avait adoré son métier. Il aimait le contact. Il souhaitait se rendre utile. Il avait été membre du Lions Club. Je l'ai côtoyé lorsqu'il travaillait à l'Agence de l'Eau de Honfleur, puis lorsqu'il a intégré le Conseil des Sages, et j'ai pu apprécier ses qualités tant professionnelles que personnelles. Tout le monde reconnaissait son extrême gentillesse et sa volonté de bien faire et de servir.

À son épouse, à ses enfants, à sa famille, je présente au nom des Honfleurais, mes condoléances et les assure de notre profonde et amicale sympathie. »



Michel Lamarre rend hommage à la mémoire de Monsieur Pierre Larock décédé le 11 novembre 2023

« C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Pierre Larock, directeur de la galerie Katia Granoff, située quai Saint-Etienne à Honfleur. C'est dans sa soixante-douzième année qu'il vient de nous quitter, très discrètement, comme il a toujours vécu à Honfleur, après avoir succédé à sa grand-tante Katia Granoff, galeriste de talent.

Cette grande marchande et poétesse, née en 1895 à Nikolaïev, arriva en France en 1924, et c'est en 1926 qu'elle créa sa première galerie boulevard Haussmann avant d'investir le quai Conti, près de l'Institut. Proche de Claude Monet, Pierre Laprade ou Marc Chagall, elle marqua rapidement le monde de l'art, avant d'ouvrir une nouvelle galerie quai Saint-Etienne à Honfleur en 1950. En cette période d'après-guerre, elle eut un rôle déterminant dans la vie artistique de Honfleur et enrichit avec générosité les collections du musée Eugène Boudin, ainsi que ses amies Geneviève Sey-

doux et Jeanne Schlumberger. À la mort de cette grande dame de la peinture, au parcours hors du commun, c'est tout naturellement que son petit-neveu, Pierre Larock, prend sa suite à Honfleur, et participe au rayonnement des



galeries Larock-Granoff, bien au-delà de nos frontières, prêtant des œuvres majeures, peintures ou céramiques, dans les plus grands musées internationaux.

Pierre Larock fut un homme secret, à l'humour parfois caustique, mais toujours passionné par l'art, la culture, et attentif à ses amis et à l'évolution de sa ville.

À sa famille et à son fils Edouard, nous présentons nos sincères condoléances et les assurons de notre profonde et amicale sympathie. »



Michel Lamarre rend hommage à la mémoire de Monsieur Hervé Boivin décédé le 13 décembre 2023

« C'est avec beaucoup de surprise, d'émotion et de tristesse, que nous avons appris la disparition, le 13 décembre 2023, d'Hervé Boivin, ancien président du C.S.H. Football.

Hervé a fait sa carrière en tant que cuisinier. Il l'a terminée comme chef cuisinier au Centre des Impôts de Caen.

C'est surtout en tant que passionné et investi dans le CSH football que nous le connaissions.

Hervé, après 26 ans de fidélité au CSH, dont 12 années de présidence quasiment *in extenso* a passé le relais en 2020 à Eddy Eyrygnoux. Mais il est resté très attaché au club. Lorsqu'il en a quitté la présidence, il avait dit « *Je suis content, car je sais que je laisse la présidence entre de bonnes mains, et sachez que je serai encore là en cas de besoin* ».

Hervé avait contribué à l'évolution de l'école de foot. Il avait contribué également à la montée en Division Supérieure Régionale de l'équipe fanion et il a travaillé à nos côtés à la réalisation de vestiaires adaptés au XXI^e siècle, vestiaires que nous avons inaugurés en juin 2010. Il souhaitait également que nous aménagions le club house pour en sortir la buvette et réaliser une belle salle pédagogique pour les enfants. Cette demande a été reprise par ses successeurs, et j'ose espérer que nos finances nous permettront de concrétiser ce projet dans les années à venir.

Afin de rendre hommage à Hervé Boivin et à son investissement dans notre club honfleurais de football, je me propose de rencontrer ses responsables prochainement afin que nous donnions son nom soit à un terrain de foot, soit aux vestiaires...

Je me souviens de bon nombre de nos discussions avec Hervé en Mairie. Il plaïdait toujours la cause du club avec beaucoup de conviction et de passion, avec des arguments bien affûtés, mais il savait reconnaître que la ville ne pouvait pas tout, que ses finances n'étaient pas extensibles, et j'aimais à discuter avec lui, car il y avait dans nos échanges toujours beaucoup de convivialité.

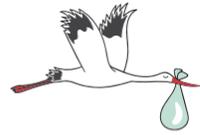
Hervé aimait passionnément Honfleur. Il était heureux d'y avoir travaillé jeune, et d'y avoir vécu, et heureux de s'investir de façon constructive pour nos habitants qu'il connaissait bien. Il a ainsi permis à de nombreux jeunes de se découvrir une passion, de se rencontrer, et il a fait grandir ensemble, sur les terrains de foot de notre ville, dont il était fier, de nombreuses générations de Honfleurais qui ne l'oublieront pas.

À son épouse, à ses trois enfants, ses trois petits-enfants, aux membres du bureau du CSH Football, aux joueurs, dirigeants, supporters, j'adresse mes condoléances et les assure de notre profonde sympathie. »



NAISSANCES

Ils ont rejoint la famille honfleuraise



SEPTEMBRE 2023

17 Salomé BRASSE

OCTOBRE 2023

03 Rayan FISSOT LAUZERAY

NOVEMBRE 2023

11 Anais LEFRANÇOIS

16 Aïden MUTEL

MARIAGES

Ils se sont dit « OUI »



OCTOBRE 2023

21 Toni OKONSKI et Margaux SIMONNOT

NOVEMBRE 2023

04 Lionel LATOUR et Kathia VANNIER

DÉCEMBRE 2023

02 Emmanuel ELOY et Sophie VERDURE

DECES

Ils nous ont quittés



SEPTEMBRE 2023

04 Jean PAULET, retraité, 63 ans

08 David MARIE, magasinier cariste, 49 ans

13 Michel ABRARD, retraité, 81 ans

24 Paul LOUIS DIT PICARD, retraité, 89 ans

29 Pierre LECOQ, retraité, 80 ans

OCTOBRE 2023

14 François DESHAYES, poissonnier, 55 ans

19 Gérard QUESNEL, retraité, 94 ans

NOVEMBRE 2023

04 Régis GALANT, retraité, 68 ans

10 Nadine QUESNEL divorcée GUILLERME, retraitée, 65 ans

11 Béatrice VAN-DISHOECK épouse OZANNE, retraitée, 73 ans

Pierre LAROCK, retraité, 71 ans

Abdelsselem KOHO, retraité, 73 ans

14 Franck MAHOUY, cariste, 52 ans

15 Laurette QUATREHOMME divorcée BOURDAUD, retraitée, 96 ans

20 Marie-Luce STALETTI épouse BORRIELLO, retraitée, 81 ans

25 Annie TROUVÉ divorcée KOUROGHLI, retraitée, 73 ans



Opposition

Chers Amis,

C'est Noël, la fête par excellence, celle qui rassemble les familles, qui marque une pause dans les conflits. Cette fête, anticipée pour beaucoup depuis des semaines est emblématique d'une tradition qui scande notre année d'évènements que nous célébrons depuis l'enfance avec notre famille, nos amis. Cette tradition est notre histoire, elle est un des ciments qui soudent nos communautés, un des repères qui en font la cohérence. Soyons-en heureux !

La crèche, image de l'évènement attire notre attention sur les difficultés de logement, ce message-là doit être bien compris dans le contexte que nous traversons. L'Etat a pris en compte l'importance de ce problème et ouvre une enveloppe de crédits supplémentaires pour la rénovation des logements. Sachons l'utiliser. Nous élus de la minorité seront résolus et vigilants sur l'aide que notre collectivité devra apporter à cet effort.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour que cette année 2024 soit généreuse, heureuse et paisible.

Majorité municipale

Chères Honfleuraises, chers Honfleurais,

Nous profitons de cette tribune – puisque nous sommes en période de fêtes – pour, à nouveau, au nom de la majorité municipale, souhaiter aux Honfleuraises et aux Honfleurais une très belle et très heureuse année 2024. Qu'elle vous apporte tout ce dont vous avez besoin, et surtout une bonne dose de santé et d'humanité, dans un monde qui en a tellement besoin.

Nous voudrions rendre hommage à tous ceux qui, pour nous, ont travaillé, pendant ces fêtes pour qu'elles soient réussies, qu'ils soient commerçants, artisans, qu'ils travaillent dans le milieu médical et de la santé, ou qu'ils soient membres des personnels de la Ville.

De nombreuses équipes municipales ont travaillé en amont durant des semaines, voire des mois, pour préparer la ville et accompagner cette période chaleureuse que représentent Noël et le Jour de l'an : nos jardiniers qui s'affairent au quotidien, nos services d'entretien, et en particulier les équipes qui ont participé à la mise en place des illuminations et des décorations de tous les quartiers de Honfleur.

En effet, s'il est important de faire des économies d'énergie et d'éclairage, et nous le faisons depuis des années – les illuminations sont pratiquement toutes maintenant en leds – il est très important aussi, pour les êtres humains que nous sommes, d'embellir le quotidien et de permettre aux enfants d'aujourd'hui, comme ceux d'hier en avaient le droit, de rêver devant ces lumières, ces chalets en bois, ces lutins, qui ornent les ronds-points.

Cela permet également aux enfants de se construire, et plus tard de faire preuve de solidarité envers celles et ceux qui souffrent. C'est de cette façon que l'on forme des citoyennes et des citoyens qui feront davantage preuve d'ouverture, d'écoute et de compréhension ; alors merci à toutes celles et à tous ceux qui, quoiqu'il arrive, continuent de penser qu'embellir le site où nous vivons, c'est très important.

Bonne et heureuse année, chères Honfleuraises, chers Honfleurais.

→ LES ELUS

et leurs délégations



Felipe ALVAREZ
1^{er} adjoint
[Travaux, Sécurité, Terrasses]
falvarez@ville-honfleur.fr



Martine LEMONNIER
2^e adjoint
[Affaires sociales, État-civil, Anciens combattants]
mlemonnier@ville-honfleur.fr



Nicolas PUBREUIL
3^e adjoint
[Sports, Jeunesse, Affaires scolaires, Ecologie, Dév. durable]
nicolaspubreuil@gmail.com



Catherine FLEURY
4^e adjoint
[Finances, Foncier, Urbanisme]
Contacter la mairie



Nouridine BARQI
5^e adjoint
[Communication, Numérique, Politique de la ville]
barqinouridine@yahoo.fr



Patricia SAUSSEAU
6^e adjoint
[Commerce, Artisanat, Marchés, Quotidien, Qualité de la vie]
psausseau@ville-honfleur.fr



Jérôme HAMEL
7^e adjoint
[Circulation, Stationnement, Police Municipale, Transports]
jhamel@ville-honfleur.fr



Caroline THEVENIN
8^e adjoint
[Affaires culturelles, Animations touristiques]
cthevenin@ville-honfleur.fr



Michel ROTROU
Maire délégué de Vasouy
[Mer, littoral, affaires portuaires]
mrotrou@ville-honfleur.fr



2024